

Envoyé en préfecture le 17/03/2022

Reçu en préfecture le 17/03/2022

Affiché le

ID : 029-212900260-20220310-220310DELIB16-DE



UDAP du Finistère



Pièce 1a

# SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE CHATEAULIN



ELABORATION DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Pièce 1.A Diagnostic

Avis de la CCPCP Périmètre de SPR	Avis de la CNSPR	Enquête publique périmètre	Arrêt du PVAP	Enquête publique PVAP	Création du PVAP

Bernard Wagon architecte du Patrimoine  
Valérie Rousset, historienne de l'Art  
Adeline Sillas, urbaniste GHECO  
ENAMO, bureau d'études environnementales

28/08/2019

Envoyé en préfecture le 17/03/2022

Reçu en préfecture le 17/03/2022

Affiché le

ID : 029-212900260-20220310-220310DELIB16-DE

DIAGNOSTIC DE CREATION DU SPR

## Table des matières

<b>Préambule : .....</b>	<b>4</b>
Introduction.....	4
La situation géographique.....	5
La situation administrative.....	6
Synthèse : démographie, niveau d'équipements, habitat et économie .....	6
Les fonctions urbaines.....	8
<b>I. APPROCHE historique et architecturale.....</b>	<b>9</b>
I.1. Diagnostic historique.....	9
I.2. Typologie de l'architecture et valeur patrimoniale du bâti .....	28
I.3. Morphologie urbaine.....	45
<b>II. approche Paysagere.....</b>	<b>48</b>
I.1. Contexte paysager.....	49
II.1. Contexte géomorphologique et le paysage .....	51
Le bassin de Châteaulin.....	51
Les schistes dinantiens bleu sombre de Châteaulin-Carhaix :.....	53
Le patrimoine bâti et la géologie.....	54
II.2. Analyse paysagère du territoire communal .....	55
II.3. Evolution du paysage urbain : le mail, les espaces verts .....	56
II.4. Les entrées de ville .....	59
II.5. Le tour de ville .....	65
II.6. Un paysage urbain inscrit dans le relief .....	67
<b>III. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE.....</b>	<b>68</b>
II.1. Risques naturels et technologiques .....	69
II.2. Composition de la flore et biodiversité.....	71
Les 3 sites inscrits : .....	71
La trame verte et bleue communale (du PLU) .....	73
II.3. Synthèse des enjeux environnementaux identifiés par le PLU .....	75
<b>ANNEXES.....</b>	<b>76</b>

# PREAMBULE :

## Introduction

### Châteaulin « *Kastellin* »

Châteaulin vient de château (Kastell, en breton) construit au 10<sup>e</sup> siècle sur une butte dénommée « Nin ».

Nom breton de la commune : Kastellin  
Population : 5 227 habitants en 2018  
Habitants : châteaulinois, châteaulinoise  
Superficie : 21 km<sup>2</sup>  
Commune du Parc Naturel Régional d'Armorique  
Pays historique : Cornouaille  
Pays traditionnel : Pays Rouzig

**L'Aulne à l'origine du développement de Châteaulin** : un site défensif (l'ancien château, un canal et ses infrastructures, un bâti dense à l'implantation contrainte par le relief, la géologie et la rivière (la colline « Nin », le schiste, l'Aulne).

**Une position géographique de « carrefour »** et des axes de communication ayant structuré le paysage au fur et à mesure (la route, le canal de Nantes à Brest et le halage, le chemin de fer), ces axes structurent le paysage.

Châteaulin c'est également **une ville aux nombreux édifices patrimoniaux** : les vestiges du château et du mur du Parc au Duc, l'église Notre-Dame (MH), les maisons du vieux bourg, l'église Saint-Idunet, l'hôtel de ville, les halles, la poste, les immeubles classiques 19<sup>e</sup> implantés sur les quais, les villas, mais également des ouvrages hydrauliques, routiers et ferroviaires (viaduc, ponts, écluses...).

**Un patrimoine bâti et paysager marqué par la géologie** avec la présence de schiste et de carrières ardoisières.

**Une ville qui attire les artistes** pour la richesse de ses contrastes, sa lumière et la singularité de son ensemble urbain particulièrement paysager (lithographies, photographies et cartes postales, peintures, pastels ...)

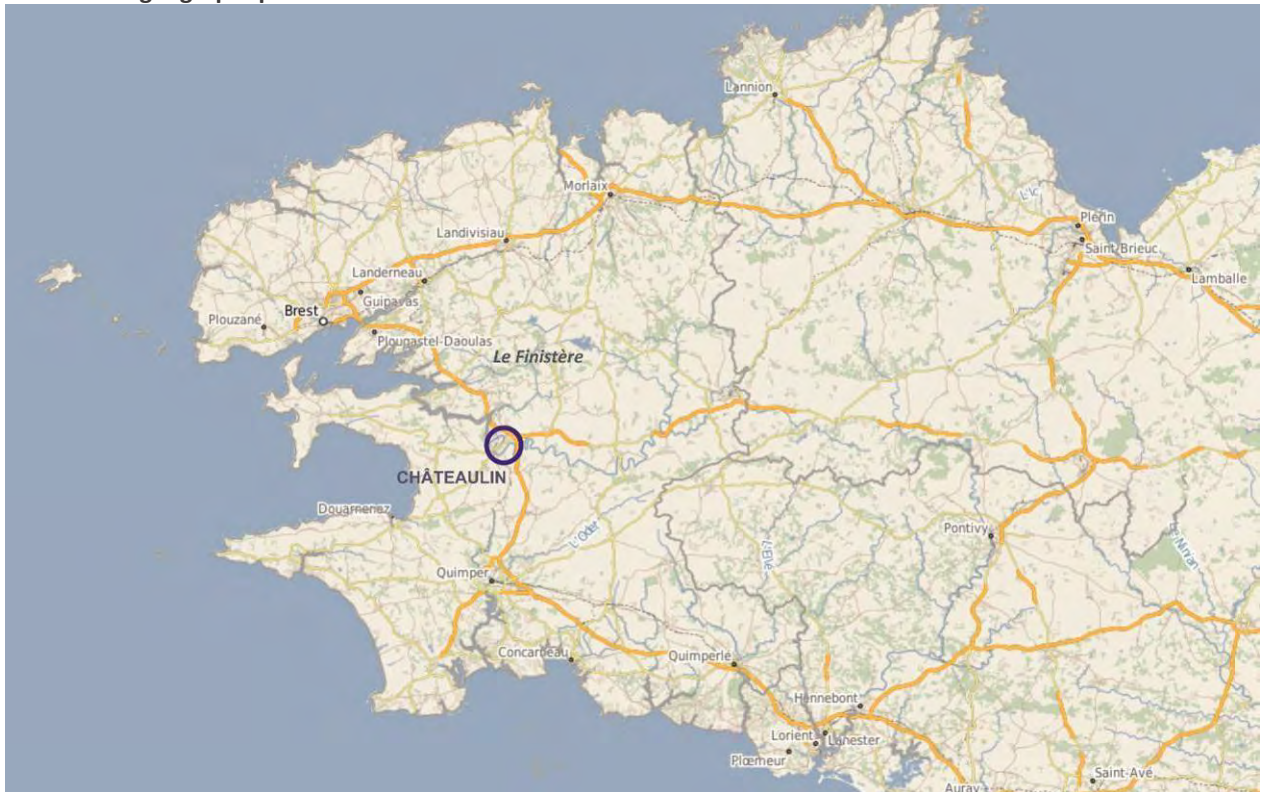
**Une ville rurale** avec un passé agricole important, notamment dans la production de pommes de terre en France, plus spécifiquement pommes de terre de semence.

**Une ville marquée par le sport**, tout d'abord par le cyclisme avec le circuit de l'Aulne (tribunes le long de la route de Port-Launay, au bord de l'Aulne), mais également par ses équipements sportifs (gymnase des écoles publiques et privées, piscine...)



## Présentation du territoire d'étude

### La situation géographique



Châteaulin est située au centre du département du Finistère, à l'ouest du Bassin de Châteaulin et près de l'entrée de la presqu'île de Crozon.

La commune est entourée des collines du Massif armoricain, des Monts d'Arrée au nord-est, des Montagnes Noires au sud-est et du Menez-Hom à l'ouest.

La ville est née sur une butte, formant initialement un site fortifié portant un château, aujourd'hui disparu, sur la rive concave (rive gauche) d'un méandre de l'Aulne. La ville s'est ensuite principalement développée sur la rive droite du lobe formé par la rive convexe du même méandre ; c'est **une « ville-pont »** qui s'est développée au niveau du dernier pont sur l'Aulne avant l'estuaire et (au point d'extrême remontée des marées, autour du premier gué puis du pont sur l'Aulne) et la rade de Brest (l'aménagement de l'Aulne lors de la construction du Canal de Nantes à Brest en a fait un port fluvial (jusqu'en 1840 Châteaulin a son port principal à Port Launay) pendant la majeure partie du 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup> siècle.

Châteaulin est également **une ville carrefour** : historiquement, la ville se situait sur l'axe de la voie romaine reliant *Vorgium* (Carhaix) à Camaret et Douarnenez, elle est aujourd'hui au carrefour de deux voies expresses, la Route nationale 165 reliant Nantes à Brest en passant par Vannes, Lorient et Quimper et la Route nationale 164 reliant Châteaulin à Rennes via Carhaix et Loudéac. Châteaulin fut également un carrefour ferroviaire : aujourd'hui la voie ferrée à voie unique (Landerneau à Quimper) permet à Châteaulin de disposer d'une gare (Châteaulin embranchement) et assure la liaison Brest-Quimper ; l'ancienne voie ferrée à voie métrique du Réseau breton possédait sa propre gare dénommée (Châteaulin-Ville) cette ligne fut fermée en 1967.

En raison de la topographie accidentée de la ville, deux viaducs ont été nécessaires pour permettre à ces voies ferrées de franchir la vallée encaissée de l'Aulne.



## La situation administrative

Le périmètre de la communauté de commune Pleyben Châteaulin Porzay



Source : <http://www.cccp.bzh>

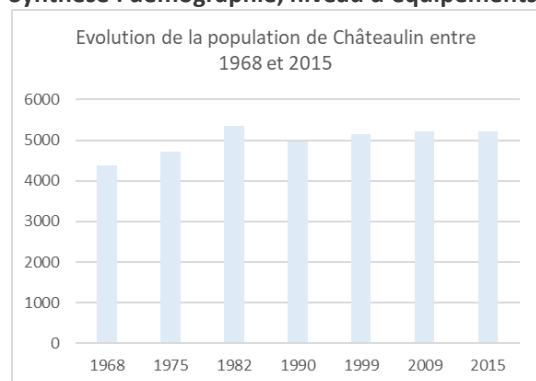
La commune de Châteaulin fait partie de l'arrondissement de Châteaulin, du canton de Crozon, ce dernier est composé des dix-huit communes suivantes : Argol, Camaret-sur-Mer, Cast, Châteaulin, Crozon, Dinéault, Landévennec, Lanvéoc, Ploéven, Plomodiern, Plonévez-Portzay, Port-Launay, Quéménéven, Roscanvel, Saint-Coulitz, Saint-Nic, Telgruc-sur-Mer, Trégarvan. Mais également de la Communauté de Communes Pleyben-Châteaulin-Portzay regroupant 17 communes (périmètre entré en vigueur au 1er janvier 2017). Cast, Châteaulin, Dinéault, Gouézec, Lannédern Lennon, Le Cloître-Pleyben, Lothey, Pleyben, Ploéven, Plomodiern, Plonévez-Portzay, Port-Launay, Saint-Coulitz, Saint-Nic, Saint-Ségal et Trégarvan.

Châteaulin est également situé sur le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la CCPCP, approuvé par le Conseil Communautaire le 08 juin 2016.

Châteaulin est également membre du Pays de Cornouaille, qui regroupe 9 communautés de communes : Concarneau-Cornouaille, Pleyben Châteaulin-Portzay, Cap Sizun, Haut Pays Bigouden, Pays Bigouden Sud, Pays de Douarnenez, Pays de Quimperlé, Pays Fouesnantais et Pays Glazik et une communauté d'agglomération : Quimper Communauté et une commune isolée : l'île de Sein.

La commune se trouve dans le Parc Naturel Régional d'Armorique.

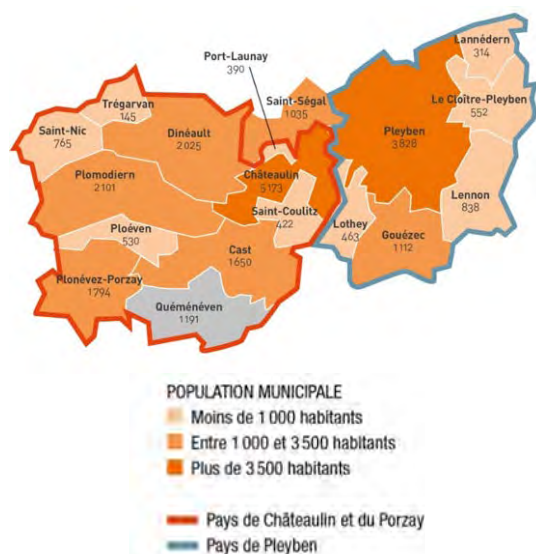
## Synthèse : démographie, niveau d'équipements, habitat et économie



Source : INSEE chiffres en vigueur 1<sup>er</sup> janvier 2018

Sur le plan de la démographie, Châteaulin, pôle structurant du territoire intercommunal, est la commune la plus peuplée. Néanmoins, la population totale baisse depuis 2006 au profit de communes environnantes plus rurales. La population de Châteaulin est estimée à environ **5 212 habitants en 2019**. La population se stabilise depuis les années 1990.

Entre 2010 et 2015, l'évolution démographique légèrement positive (+0.1 de variation annuelle moyenne) est exclusivement due à un solde migratoire positif (+0.7%). La commune, en tant que ville centre, attire avec ses équipements publics, commerces et services. Les habitants peuvent également jouir d'un cadre de vie exceptionnel, avec la présence de l'Aulne et des espaces naturels environnants.



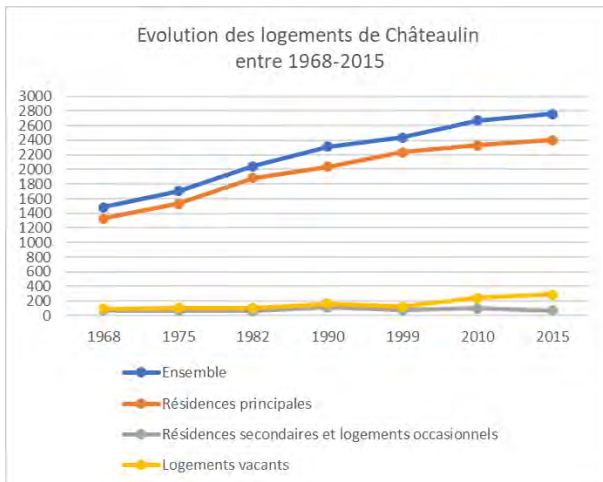
(source : dossier de candidature dynamisme des centres-villes et des bourgs 2019).

Concernant l'emploi dans la zone : le nombre d'emplois dans le secteur est relativement stable (4762 emplois en 2010 contre 4312 en 2015), tout comme le nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans la zone (2102 en 2010 contre 2037 en 2015). L'indicateur de concentration d'emploi reste constant environ 212 en 2015, ce qui révèle un bon **équilibre entre la fonction économique et résidentielle**.

La commune de Châteaulin est dotée d'un niveau d'équipements complets dont le rayonnement dépasse le territoire communautaire. En effet, la commune exerce une influence forte, notamment en matière d'enseignements, sur un vaste territoire allant de la Presqu'île de Crozon jusqu'à Châteauneuf-du-Faou en passant par Pont-de-Buis-Lès-Quimerch. Néanmoins, depuis 2008, on constate une stabilisation des effectifs scolaires autour de 3000 élèves (enseignements primaire, secondaire et supérieur).

La gare de Châteaulin se situe sur l'axe ferroviaire Quimper-Brest. Elle est positionnée centralement dans le département en favorisant l'amélioration des mobilités.





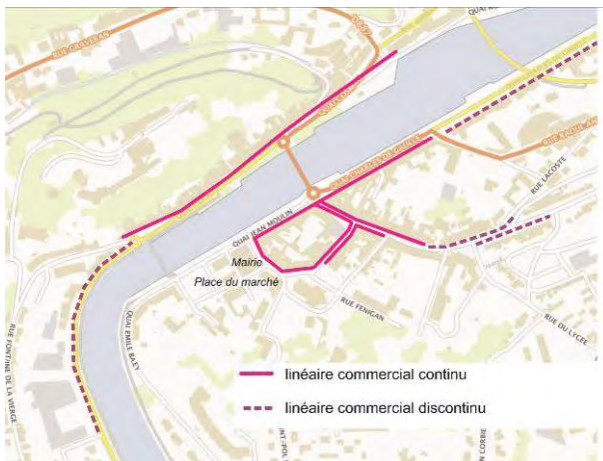
Source : INSEE chiffres en vigueur 1<sup>er</sup> janvier 2018

L'évolution des profils de logements ; sur la même période (1968 – 2015), révèle :

- une **augmentation générale** du nombre de logements (environ 2763 logements en 2015 contre 1484 en 1968)
- une part des **résidences principales** toujours très **supérieure** aux résidences secondaires, on observe même une diminution des résidences secondaires entre 2010 et 2015 (de 101 à 70 RS).
- une augmentation progressive des logements vacants, qui s'accélère depuis 2010 avec environ **292 LV en 2015**.

La vacance est plus marquée dans les logements anciens et également dans les étages au-dessus des rez-de-chaussée.

La Communauté de communes de Pleyben Châteaulin Porzay (CCPCP), soucieuse du cadre de vie de ses habitants a lancé, en janvier 2016, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans.



Centralité commerciale de Châteaulin

Sur le plan de l'activité commerciale, la commune de Châteaulin jouit d'une tradition commerçante importante, bien ancrée dans la vie de la cité. La particularité du tissu commercial de Châteaulin réside dans **une implantation au cœur de la ville** :

- une densité commerciale relativement importante
- une offre diversifiée

Cependant, quelques tronçons commerciaux marquent aujourd'hui des signes de dévitalisation.

La commune souhaite mener une réflexion globale sur l'aménagement urbain en centre-ville :

- La friche en état de péril imminent que constitue le moulin du Roy (ancienne minoterie),
- L'ancien Ehpad, de la ville Jouhan,
- Le Champ de foire, quartier où était implanté l'ancien centre de secours, délocalisé sur la rocade de Quimill

Sur le plan touristique, la commune de Châteaulin ne constitue pas un pôle touristique de premier plan, mais sa situation représente un atout. Toutefois Châteaulin est une ville de passage menant à la Presqu'île de Crozon et à Douranenez, Pointe du Raz.

Le canal est très peu exploité en tant qu'outil de développement touristique.

## Les fonctions urbaines

La partie du centre-ville autour des halles et bordant les quais, centralise les restaurants, deux hôtels, commerces, services de proximité ainsi que quelques équipements administratifs (mairie, poste, office du tourisme).

Dans les faubourgs et quartiers récents, on retrouve une grande partie des équipements scolaires (publics et privés), des équipements sportifs, ainsi que plusieurs centres d'hébergements pour personnes âgées et de petites zones commerciales.

La gare surplombe la ville dans un quartier principalement résidentiel.

Depuis les deux rives, les repères (clochers des églises Notre-Dame et Saint-Idunet, ainsi que le beffroi de la mairie, ...) constituent des points d'appels.

Les zones d'activités économiques importantes sont situées au nord de la commune (à proximité de la nationale 165).

### CHÂTEAULIN : LES FONCTIONS DANS LE BOURG ET LES FAUBOURGS



Légende

- |  |   |  |                                |  |                             |
|--|---|--|--------------------------------|--|-----------------------------|
|  | Equipements administratifs et sociaux (mairie, poste, gendarmerie...) |  | Linaire commercial (principal) |  | Eglises et repères          |
|  | Equipements scolaires (écoles, collèges et lycées) privés ou publics  |  | Zones d'activités commerciales |  | cimetières                  |
|  | Equipements sportifs (stades, piscine)                                |  | Industrie                      |  | écluses                     |
|  | Hébergements pour personnes âgées                                     |  | Camping                        |  | Voie piétonne sur le halage |

GHECO Urbanistes

# I. APPROCHE HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE

## I.1. Diagnostic historique



Plan général de la montagne du vieux château de Châteaulin. J.-M. Mignon, architecte, vers 1850. Archives diocésaines de Quimper. Entouré en rouge, la seule tour conservée.



Châteaulin. Vue générale du port. Gravure, 1776, de Louis-François Cassas. BM Rennes.  
Une vision romantique du château alors détruit.



Ancien château des ducs de Châteaulin. Finistère. Dessin Eugène Cicéri (1813-1890). BnF.

Châteaulin se trouve au centre du département du Finistère, à l'ouest du bassin de Châteaulin et près de l'entrée de la presqu'île de Crozon. La commune est entourée des collines du Massif armoricain, les Monts d'Arrée au nord-est, les Montagnes Noires au sud-est et le Menez-Hom à l'ouest. Elle est au cœur du Parc naturel régional d'Armorique créé en 1969. Dominée par son château dont ne sont conservées que quelques ruines, la ville s'étire dans un vallon que la rivière d'Aulne divise en deux.

### La toponymie

Châteaulin viendrait du breton Kastel qui désigne le château et l'appellation du Pays de Nin. Le nom d'Aulne pour la rivière proviendrait de la modification du mot celtique *Aven* ou *Avon* ou encore *Aoun* signifiant rivière profonde.

### Une occupation gauloise et gallo-romaine

Une fouille archéologique sur l'emplacement de la ZAC de Penn-Ar-Roz a révélé un habitat et un atelier de forge et de sidérurgie datant de l'époque gauloise. Le lieu de Châteaulin a toujours été intégré à un réseau de communication depuis au moins l'époque gallo-romaine entre Carhaix et la presqu'île de Crozon et entre le nord et le sud de la partie occidentale de la péninsule bretonne.

### La fondation de la ville au Moyen Age – Le Vieux Bourg

#### Une double origine : castrale et religieuse

Vers l'an 1000, les comtes de Cornouaille établissent un premier château sur la butte rocheuse à des fins de contrôle du passage sur l'Aulne. Un bourg, appelé par la suite « Vieux Bourg » et une chapelle castrale prennent place dans le courant du Moyen Age au pied du château dans un site dominant la rivière. Ils étaient intégrés avec celui-ci dans l'enceinte du Parc-au-duc, un vaste domaine forestier que possédaient les ducs de Bretagne, descendants des comtes de Cornouaille et seigneurs de Châteaulin.

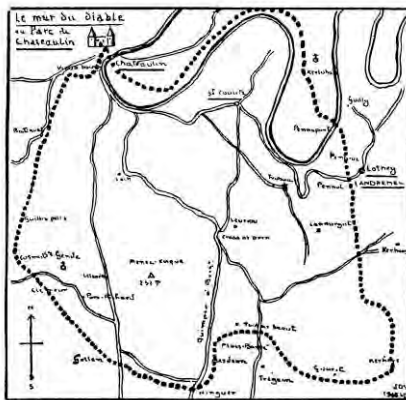
#### Le château des comtes de Cornouaille

Erigé sur un éperon rocheux à 50 m au-dessus de la vallée de l'Aulne, le château gardait un ancien gué qui permettait de franchir l'Aulne (antiques itinéraires Quimper-Landerneau, Carhaix-Camaret) et assurait ainsi un rôle de protection de la vallée et de l'arrière-pays.





L'une des tours semi-circulaires en schiste du donjon du château.



Le tracé du mur du Parc au Duc (1250) représenté en pointillé. Carte dressée en 1946 par Jos Le Doaré d'après les notes du docteur Eugène Halléguen.



L'église Notre-Dame, ancienne chapelle castrale.



Maisons jumelles de 1638 sises auprès de l'église Notre-Dame servant au logement du vicaire.

A la veille de l'An Mil, le comte de Cornouaille, dont les descendants, installés à Quimper, possédaient avec Hoël, sieur de Conan II, au 11<sup>e</sup> siècle le comté de Cornouaille et le siège épiscopal avant d'accéder, en 1066, au trône ducal de Bretagne. Le château est sans doute agrandi au cours du 12<sup>e</sup> siècle avec une tour maîtresse et une entrée. La tour maîtresse (donjon), insigne du pouvoir, aurait été construite ou reconstruite au 13<sup>e</sup> siècle.

Au 13<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Jean I<sup>er</sup> le Roux (1217-1286) les importants domaines forestiers que possédait le duc de Bretagne autour de Châteaulin sont enclos dans une muraille longue d'une quarantaine de kilomètres pour former le Parc-au-Duc (Mur du Diable), parc de chasse ou d'élevage (?) dans lequel se trouve le château.

Le château est incendié par les Anglais en 1373 lors de la guerre de Succession. Il n'aurait jamais été reconstruit et aurait servi de carrière de pierre. Devenu inutile, le domaine est afféagé au 17<sup>e</sup> siècle à Urbain de Tréouret de Kerstrat, sénéchal de Châteaulin. En mai 1689, le roi accorde l'usage du château à Yves Banguion, prêtre de l'église Notre-Dame, afin d'y fonder un hospice-orphelinat.

La place forte (220 m x 70 m) était composée d'une haute cour et d'une basse-cour, qui occupait les 2/3 du site castral (cuisines, bâtiments de service, réserves, espaces de stockages et habitations). La haute cour située au sud-est était ceinte d'une enceinte quadrangulaire d'une quarantaine de mètres flanquée d'une tour carrée et de deux tours circulaires. Elle comprenait un four et la tour maîtresse. L'entrée principale se trouvait à l'ouest et était protégée par un châtelet.

Le château attire une population dans le Vieux Bourg sur la rive de la rivière.

### L'église Notre-Dame dans le Vieux bourg

Classée au titre des Monuments historiques le 21 décembre 1914 et ses abords en septembre 1942.

C'est l'ancienne chapelle du château devenue église paroissiale de Châteaulin. Elle perdit ce titre en 1722 au profit de l'autre église de Châteaulin, Saint-Idunet, et devint chapelle de secours. Elle était en mauvais état au début du 18<sup>e</sup> siècle.

Elle est bâtie sur une terrasse dominant la ville et elle est entourée d'un enclos doté d'une entrée monumentale et d'un calvaire de la fin du 15<sup>e</sup> ou début du 16<sup>e</sup> siècle.

Les travées orientales de la nef sont les parties les plus anciennes de l'église. Elles remontent à la fin du 13<sup>e</sup> siècle ou au début du 14<sup>e</sup> siècle. Notre-Dame appartient au groupe architectural des édifices religieux gothiques de Pont-Croix.

La nef a été reprise au 16<sup>e</sup> siècle et le chevet à trois pans reconstruit entre 1689 et 1691. Le porche sud a bénéficié d'une importante restauration en 1722 avec remploi des portes. En 1753 le clocher (dôme à lanternon) et le portail ouest sont reconstruits.



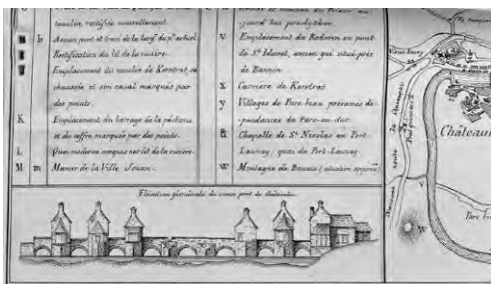
Plan cadastral de 1811. Détail. AD 29, 3 P 29. En encadré, l'ancienne église Saint-Idunet.



L'église Saint-Idunet dans les années 1860. Dans Châteaulin – Histoire et patrimoine. Locu Solus, Région Bretagne, 2018.



Inscription « M. LOLSULIEN PRIEUR : CHAULIN 1589 » provenant de l'ancienne maison prieurale du prieuré Saint-Idunet et incluse dans le mur du parking. Un lion vu de profil porte un blason dont les armes ont été martelées.



La ville de Châteaulin. Plan réalisé à partir de l'extrait cadastral de 1811 (BM Rennes). © Inventaire général, ADAGP.

## Le prieuré Saint-Idunet dans la vallée de l'Aulne

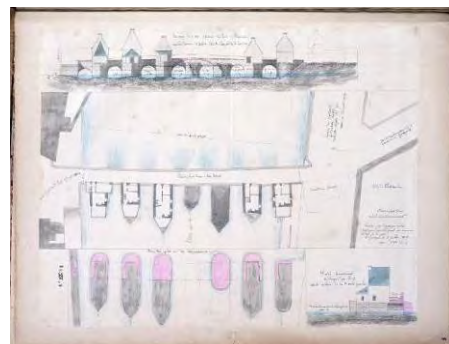
Sur la rive droite, le prieuré de Saint-Idunet (disciple de saint Guénoles, fin du 5<sup>e</sup> siècle) est fondé à la fin du 11<sup>e</sup> siècle ou au début du 12<sup>e</sup> siècle par les bénédictins de Landévennec à qui le duc de Bretagne Alain IV Fergent avait donné à la fin du 11<sup>e</sup> siècle le verger qu'il possédait près le château de Châteaulin, l'écluse, les moulins et la pêcherie ». La chapelle du prieuré devenue seule église paroissiale en 1722 fut agrandie à plusieurs reprises avant qu'elle ne soit démolie en 1868 pour être reconstruite en lieu et place sous la direction de l'architecte Joseph Bigot. L'ancien édifice possédait un pignon occidental percé d'un portail gothique flamboyant surmonté d'un écu mi-parti de Bretagne, mi-parti de France, remonté au 19<sup>e</sup> siècle sur le mur est de la sacristie. Le clocher avait été reconstruit en 1664 par Etienne Salaun, maître architecte à Hanvec. L'église est agrandie vers 1680 mais s'avère déjà trop petite en 1717. Elle est agrandie à nouveau en 1778 ainsi que le cimetière.

## La naissance d'une agglomération

Le Vieux Bourg et les deux bourgs de Lostrat (au droit du pont habité) et de Saint-Idunet (Locyonnet) aménagés dans la vallée sont regroupés aux 14<sup>e</sup> – 15<sup>e</sup> siècles pour former Châteaulin. En remplacement du gué, un pont enjambant l'Aulne est construit afin de relier le Vieux Bourg en hauteur et Saint-Idunet dans la vallée. Vers cette époque débute l'exploitation de l'ardoise de la faille de schiste de Châteaulin qui atteindra son apogée au 19<sup>e</sup> siècle.

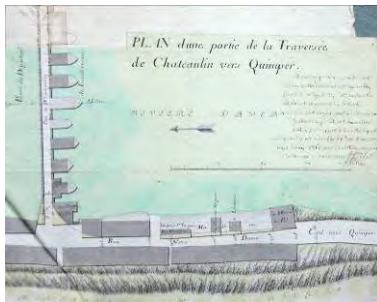
## Le pont habité

Jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle, deux gués, à Rodaven et au bourg, Rodo-Los-Strat, permettaient le passage de l'Aulne avant que ne soit édifié un pont composé de dix arches d'inégales longueurs, bâties en pierres schisteuses jointes à l'argile. En période de crue, les voûtes des arches, trop basses s'engorgeaient et provoquaient l'inondation des bas quartiers de la ville. 7 avant-becs protégeaient l'ouvrage du courant de la rivière sur sa face amont. Sur cinq d'entre eux s'élevaient des maisons. La chaussée du pont était pavée. Les moines de Landévennec étaient propriétaires de l'ouvrage et des maisons et percevaient à ce titre un droit de péage dont le bénéfice devait servir en partie à l'entretien du pont. En 1775, le prieur demande aux Etats de Bretagne de prendre en charge le péage et l'entretien du pont, ce qu'ils acceptent en 1760. L'ouvrage, indispensable à l'économie de la ville, fait l'objet d'un projet de reconstruction en 1820. En 1821, l'ouvrage est détruit par une crue et sera remplacé en 1824 par le pont actuel.



Plan de l'ancien pont habité. 1818. Archives diocésaines de Quimper.





Plan d'une partie de la Traversée de Chateaulin vers Quimper.  
1793. AD29, 49 J.



Mineurs dans l'une des neuf carrières d'ardoises de la commune. Carte postale, vers 1900.

## Châteaulin sous l'Ancien Régime (15<sup>e</sup> – 18<sup>e</sup> siècles)

En 1532 la Bretagne est rattachée au royaume de France. Châteaulin devient le siège d'une sénéchaussée royale, installée sans doute à la place du tribunal ; couvrant 27 paroisses, elle gère les affaires criminelles et les affaires des cours seigneuriales de toute la région. Elle possède un auditoire de justice et une prison au nord de la place de l'église Saint-Idunet dans un bâtiment attribué au 16<sup>e</sup> siècle et plusieurs fois restauré. Le centre de Châteaulin, où se sont installés des hommes de droit, s'est donc bien déplacé de la rive gauche vers la rive droite. Sur la rive gauche, et au pied de la « montagne », se développent un quartier de quelques maisons et inclut le moulin du Roy, petite construction à farine qui au 19<sup>e</sup> siècle sera agrandie par la famille Brisseux. Au 18<sup>e</sup> siècle, Châteaulin est une bourgade comprenant une centaine de maisons. Vers 1794-95, la ville déperit : l'exploitation des ardoises est en berne, la pêcherie de saumons détruite, le pont trop étroit et dangereux. Sous le Consulat, en 1800, Châteaulin est érigée en sous-préfecture.

### Une économie florissante

Dans la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle, Châteaulin exploite des carrières d'ardoises très fines et dispose depuis au moins le 11<sup>e</sup> siècle d'une pêcherie.

#### L'exploitation de l'ardoise

Depuis le 15<sup>e</sup> siècle on exploitait l'ardoise dans de nombreuses carrières dans les alentours de Châteaulin. Au 18<sup>e</sup> siècle, les sites d'extraction sont Saint-Ségal, Lothey, Saint-Coulitz, Pont-Coblanc et Châteaulin. Ils répondent à la forte demande en ardoise des villes en pleine expansion. Des ouvriers originaires des Ardennes apportent leur compétence dans la taille et la fente et de nouvelles carrières sont ouvertes dont Quimill-Bras à Châteaulin. C'était soit des carrières à ciel ouvert soit des carrières souterraines sous voûtes.

#### La pêche au saumon : essor et déclin

Les pêcheries sont nombreuses sur le cours de l'Aulne. Celle de Châteaulin était située à 200 mètres en amont de l'actuel pont et appartenait à l'origine à l'abbaye de Landévennec. Au début du 18<sup>e</sup> siècle, le roi l'affermé à M. de Tréouret de Kerstrat qui y fait travailler de nombreux habitants. La pêche se déroulait pendant 6 mois, de novembre à avril. On pêchait jusqu'à 4 000 saumons par an ce qui supposait une importante main d'œuvre, tant au traitement du poisson qu'à l'entretien de la pêcherie. En 1726, la pêcherie de Châteaulin est « percée de 3 ouvertures fermées par des claires, composée d'une chaussée en pierre qui barre toute la rivière de l'Aulne à l'exception d'un passage pour laisser passer les bateaux ». A partir de 1778, on emploie un système de pieux, mais c'est la période où le saumon commence à se raréfier pour des problèmes de pollution (lavage des minerais de plomb à Huelgoat et Poullaouen, ainsi que les obstacles dus à l'aménagement de l'Aulne après 1808). La pêcherie de Châteaulin est détruite en 1816. Sur les armoiries de Châteaulin le saumon est représenté.





Châteaulin. Voyage dans les 102 départements de la France. Louis Brion, 1792 – 1802. La pêcherie, associée à un moulin à eau est constituée de piles maçonnées. © Inventaire général, ADAGP.



Châteaulin. Le port. Carte postale, vers 1900. Au second plan le pont bâti en 1824 à la place du pont habité.



Châteaulin. L'échelle à poisson et le déversoir. Carte postale, vers 1900.

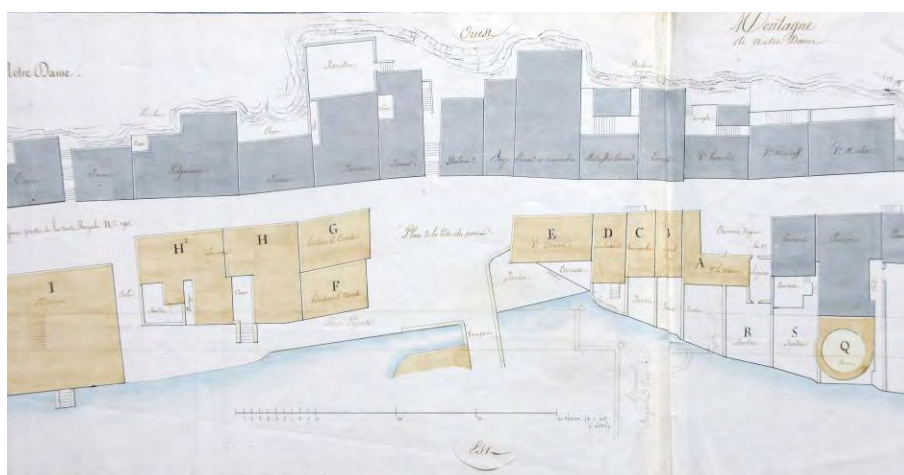
**Le choix d'une paroisse : le déplacement du bourg**

Châteaulin possédait deux églises : une rive gauche, Notre-Dame, au-dessus du Vieux Bourg et qui faisait office d'église paroissiale ; le prieuré Saint-Idunet rive droite. Au 18<sup>e</sup> siècle, la concurrence entre les deux églises est vive et Notre-Dame est en mauvais état. En 1722, après neuf ans de procès, le roi Louis XV désigne Saint-Idunet comme l'église paroissiale de Châteaulin. Cette décision entraîne le déplacement du bourg sur la rive droite au détriment du Vieux Bourg.

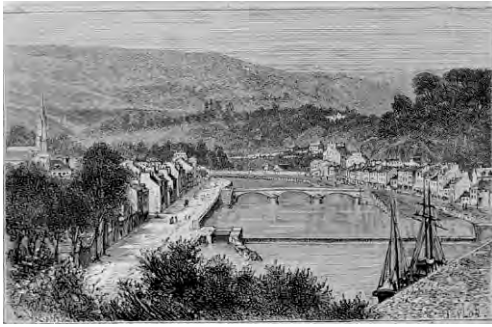
La rive gauche de l'Aulne, dite « Quartier breton » en 1821, n'en reste pas moins habitée. De part et d'autre de la route royale n°190 dont la partie urbaine est dénommée Rue Vily, s'alignent deux rangs de maisons, l'un au pied de la Montagne Notre-Dame, l'autre sur la rive dont plusieurs bâtiments sont destinés à être démolis. Un étang (rue de Graveran) alimente le moulin du Roi.

**Un début d'aménagement de la voirie**

La traversée de la ville, rive droite de la rivière, appelée la Grand-Rue débute en 1762. Les travaux sont achevés en 1769. Le tracé est rectifié, élargi et la voie pavée, facilitant ainsi la circulation. La Grand-Rue débouchait sur le pont habité mais le passage sur le pont demeurait un point de blocage. Il était nécessaire de modifier la courbure de la route d'accès. Ce sera fait en 1824. L'aménagement de la Grand-Rue est le début d'une campagne de modification des axes de communication, conséquence de l'essor économique, ce qui va engendrer une transformation morphologique de la ville et une extension vers le sud et particulièrement rive droite.



Plan de la rue Vily dite Quartier breton à Châteaulin. 20 décembre 1821. Silguy, ingénieur des Ponts et Chaussées. En jaune les bâtiments à démolir.



Vue générale du pont après 1848. Jean Taylor. © Inventaire général, ADAGP.



Le pont, les quais de Châteaulin. Dessin de Sautejeau, A. et gravure de Thorigny, Félix. Milieu 19<sup>e</sup> siècle. © Inventaire général, ADAGP.



Le pont édifié en 1824.



Vue de situation de l'ancien pont sur le plan cadastral de 1811. AD 29, 3 P 29. Détail.

La zone fluviale occupe encore l'emplacement de la future place de la Résistance.



Plan cadastral de 1847. AD 29, 3 P 29. Détail sur la ville

## Les grandes transformations du 19<sup>e</sup> siècle

Au 19<sup>e</sup> siècle, Châteaulin est un centre administratif et commercial situé sur un axe routier stratégique reliant le port de Quimper à celui de Brest. La canalisation de l'Aulne afin de permettre la circulation fluviale va entraîner un important aménagement des berges et la construction de nouvelles maisons.

À partir de 1820, une série de travaux modifie en profondeur le visage de Châteaulin, qui prend davantage les traits d'une ville digne de ce nom et digne d'une sous-préfecture. En ville et principalement autour de l'axe de la Grand-Rue, on trouve surtout de petits commerces : bouchers, boulangers, pharmaciens, cabaretiers... À ces derniers s'ajoutent les professions liées à la présence du tribunal d'instance : juges, avocats, avoués, greffiers... Ils constituent, avec les médecins et quelques gros marchands, la bourgeoisie châteaulinoise.

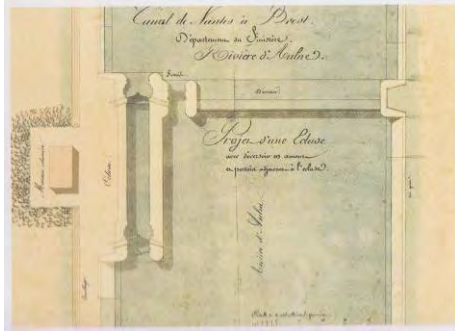
En un siècle la commune a gagné près de 1 500 habitants, passant de 2 426 en 1821 à 3 857 en 1896, de nombreuses maisons sont alors construites.

### L'aménagement de la voirie et la destruction du pont habité

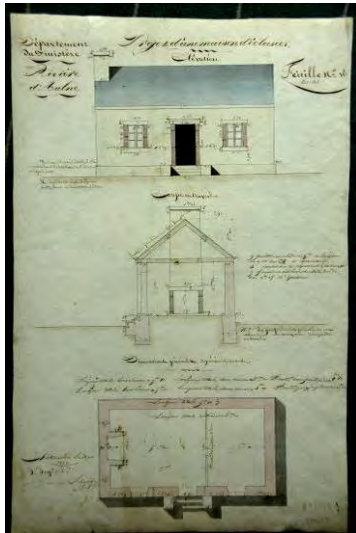
Le pont habité est supprimé en 1821 après qu'une crue l'ait endommagé. Un nouveau pont en granite avec trois arches surbaissées, des piles à becs semi-circulaires, des culées en moellons de schiste est construit en 1824 par l'entrepreneur Allain sur des plans de Jean-Marie de Silguy, en aval de l'ancien pont. Le concessionnaire du péage, M. Bois, perçoit les droits de passage mais à plusieurs reprises les usagers du pont protestent. L'État et la commune rachètent alors le péage. Le pont est élargi en 1930. Son garde-corps en pierre est remplacé par une structure métallique. Aujourd'hui le pont est composé d'un tablier débordant en béton et d'un garde-corps métallique récent.

Après 1838, la modification du tracé de la route royale n°190 rive gauche est rendue possible par la canalisation de l'Aulne. On assèche une zone humide pour construire le quai Amiral Cosmao sur lequel plusieurs maisons sont détruites, et une nouvelle route vers Camaret est aménagée.





Projet d'une écluse. Ecluse de Châteaulin. Plan de 1822. © Inventaire général, ADAGP.



Projet d'une maison éclésièr. 1823. AD 29, 49 J.



L'écluse et la maison éclésièr de Coatig'ach.



Borne kilométrique du Guillec.

### La canalisation de l'Aulne - 1811 - 1836

La canalisation de l'Aulne, qui avait déjà été envisagée auparavant, débute en 1811. L'écluse de Châteaulin et son déversoir sont terminés en 1818. Deux écluses et maisons éclésières vont prendre place entre Châteaulin et Port-Launay, en aval. En 1836, tout le canal est ouvert : 238 écluses compensent une dénivellation de 550 m sur une distance de 350 km. Grâce au canal, l'augmentation du trafic devient importante. Dès 1845 il devient nécessaire de construire un bassin à flot entre Guily-Glas et Châteaulin avec une augmentation du tirant d'eau à 1,62 m pour des navires à plus fort tonnage. Châteaulin est le seul port fluviomaritime de la rade de Brest. La nouvelle écluse de Guily-Glas, élément essentiel du nouveau projet de port Châteaulin-Port-Launay, est inaugurée par Napoléon III et l'impératrice Eugénie le 12 août 1858.

Mais tous ces aménagements fluviaux ne vont connaître qu'une demi-réussite. Le canal n'est pas assez fréquenté car le halage et le franchissement des écluses sont trop onéreux, le tirant d'eau n'est pas suffisant et le trajet est trop long. Le canal est déclassé en 1961.

### L'essor de l'économie

La construction du canal permet une meilleure exploitation des nombreuses ardoisières qui bordent la rivière, facilite le transport des produits de l'agriculture et de l'industrie, les progrès de la culture et les défrichements des terres incultes et riveraines du canal. Les marchandises transportées étaient le calcaire, maërl et sable coquillier à destination des terres agricoles de l'intérieur de la Bretagne, de la houille française depuis Nantes vers l'arsenal de Brest, du minerai de fer vers les forges du centre Bretagne, des ardoises du bassin de Châteaulin, des pierres à bâtir, du bois de chauffage et de construction, des denrées, des céréales, de la farine, du vin, de l'eau-de-vie...

Cet essor favorise le long des quais la construction des immeubles et des maisons à rez-de-chaussée commerciaux.

### L'économie de l'ardoise

En 1840, l'exploitation de l'ardoise de Châteaulin est à son apogée. 173 ouvriers travaillent aux 9 carrières de la commune, il y en aura jusqu'à 13. Ils bénéficient d'une nouvelle réglementation qui a imposé de remplacer le chaume sur les toits par l'ardoise pour des raisons d'hygiène et de sécurité (incendies). En 1840, 7 596 milliers d'ardoises sont issues des carrières de Châteaulin. Les tailleurs de pierre, les fendeurs et les carriers ont leurs quartiers dans Châteaulin : au centre-ville, rue Garrec et venelle de Kerstrat. Mais à partir de 1877, l'exploitation souffre d'une surproduction d'ardoises de mauvaise qualité et d'un outillage qui n'a pas évolué. En 1891, l'activité périclité et entraîne la fermeture des carrières qui ne seront jamais rouvertes.



Ecluse de Toul-ar-Rodo.



*Dépôt d'ardoises sur le port vers 1910. Photo archives Le Doaré.*



*La gare d'Orléans.*



*Viaduc de Kerlobret élevé en 1864.*



*L'usine hydroélectrique sur la commune de Saint-Coulitz, 1887.*



*La place de la Résistance.*



*La place du Marché et les immeubles édifiés vers 1824 – 1827.  
Vers 1920. Photo archives Le Doaré.*

### ***L'arrivée du chemin de fer***

Il est décidé en 1855 de construire une ligne de chemin de fer de Nantes à Châteaulin avec un embranchement vers Pontivy. La ligne est inaugurée en 1864 avec l'achèvement du viaduc de Kerlobret composé de 7 arches en plein cintre. Trois ans plus tard, en 1867, une nouvelle section de Châteaulin à Landerneau est inaugurée.

### ***La gare d'Orléans***

La gare, située au nord-ouest de la ville sur une hauteur, a été construite en 1864. Sa desserte par deux viaducs a nécessité d'importants travaux de terrassement ainsi que la construction de ponts à arche unique qui enjambent les axes routiers. L'espace de la gare est composé en plus de la gare elle-même, de hangars pour l'entretien du matériel, d'une halle de marchandises, d'une maison de garde-barrière, d'une maison du responsable de district et d'un germoir d'où provenaient les plants de pomme de terre expédiés par voie ferrée. Ce germoir a été construit en 1946 par la Société Solanum-Tourneur dans un contexte de forte activité : 40 000 tonnes de pommes de terre transitaient en gare de Châteaulin en 1948-49.

La gare des voyageurs est de plan rectangulaire à étage carré, toit à croupe et élévation ordonnancée, flanquée de deux petits corps de bâtiment latéraux.

### ***L'arrivée de l'électricité***

Châteaulin fut la première ville électrifiée de l'Ouest et la troisième de France après Bourgneuf dans la Creuse et Mende en Lozère. L'usine hydroélectrique, inaugurée le 20 mars 1887, fut construite par l'ingénieur Ernest Lamy sur la rive gauche du canal de Nantes à Brest, à Coatigrac'h, sur la commune de Saint-Coulitz pour la « Société Châteaulinoise d'Éclairage Électrique ». Le transport de l'électricité se faisait par des fils aériens sur une longueur de 1 734 km.

### ***L'aménagement de la ville***

À partir de 1820, la ville connaît une grande transformation architecturale. La place de la Résistance est construite sur une ancienne zone marécageuse, conquise grâce à la canalisation de l'Aulne. De nombreux bâtiments publics et édilitaires sont construits, tels la gendarmerie ou caserne (actuelle école Diwan, 30 quai Charles de Gaulle) bâtie en 1829 sous la direction de M. de Silguy sur le chemin de halage de Châteaulin à Port-Launay, face à l'écluse du port et mitoyenne de la maison éclusière.

Des maisons sont érigées dans de nouveaux quartiers ou remplacent d'anciennes maisons à pans de bois (au pied du château). Rive droite, la place du Marché, au débouché du nouveau pont, se dote d'un bel alignement de maisons construites vers 1824-27.

L'ancien tribunal, très dégradé, est reconstruit en 1822 sous la direction de M. de Silguy, ingénieur. Le bâtiment communique avec la prison édifiée en 1828.

Les écoles s'implantent sur les berges et les hauteurs. De nouveaux quais sont créés où prennent place des immeubles de rapport composés de commerces au rez-de-chaussée. Des chemins de halage aménagés et un plan d'alignement supprime les quelques anciennes rues tortueuses, étroites et malsaines.

En 1840 l'amenée en ville des eaux de Stangforn permet la création d'une fontaine à la tête du pont rive droite. Précédemment il n'y avait ni puit ni fontaine publique à Châteaulin.

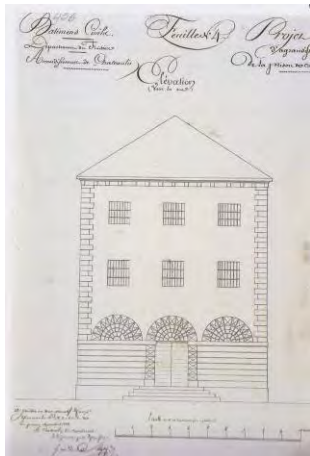




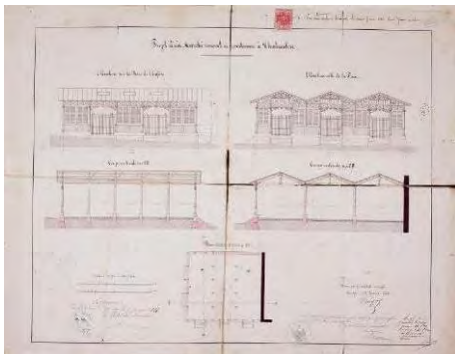
Ancienne gendarmerie, 1829.



Le tribunal construit en 1822.



Projet d'agrandissement de la prison. J.-M. de Silgy, 1822. Dans Châteaulin – Histoire et patrimoine. Locus Solus, Région Bretagne, 2018.



Le marché couvert. Plan, élévation. Jules Boyer. AM. © Inventaire général, ADAGP.

En 1847, Châteaulin est devenue une ville moderne avec des bâtiments publics et des quais lotis répondant à des objectifs d'assainissement et d'esthétique.

Dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, la construction de bâtiments publics se poursuit.

En 1866, Julien Boyer est chargé de construire un marché couvert à ossature métallique, rive droite à proximité de la place du marché et une halle au blé dont une partie sera conservée et jointe au bâtiment de la nouvelle mairie édifée de 1912 à 1924.



Le marché couvert construit en 1866 et inauguré en 1867.



Le marché couvert en 2019.



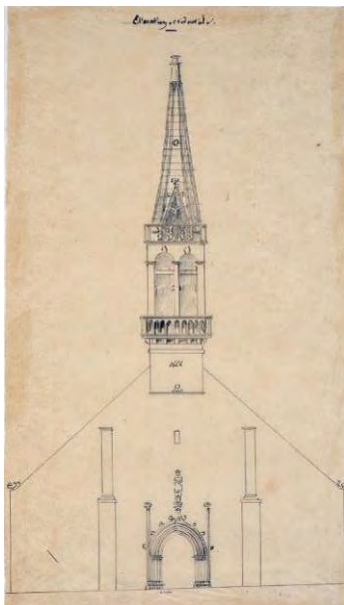
La halle au blé vers 1903. Photo archives Le Doaré.



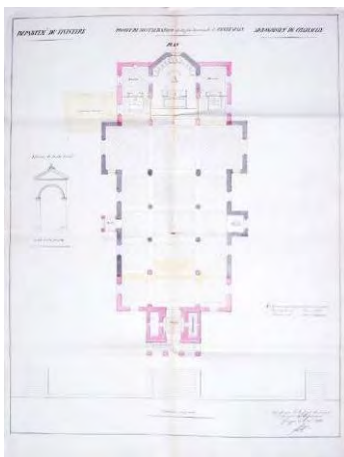
Quai Carnot. Rive gauche. Front des maisons et immeubles du 19<sup>e</sup> siècle.



Front quai Charles de Gaulle.



Façade ouest de l'ancienne église Saint-Idunet et son clocher reconstruit en 1664. Relevé Joseph Bigot. Archives diocésaines de Quimper. © Inventaire général, ADAGP.



Projet de restauration et d'agrandissement de l'église Saint-Idunet par Joseph Bigot, 1835. AM. © Inventaire général, ADAGP.

### La reconstruction de l'église paroissiale Saint-Idunet

En 1835, l'église Saint-Idunet est dans un « état de souffrance et de délabrement par la vétusté ou le manque des pavés, lambris, charpente et couverture ». L'architecte diocésain Joseph Bigot entreprend une reconstruction partielle : bas-côtés et nef à l'est. À la veille de sa démolition l'église comprenait une nef de trois travées, flanquée de bas-côtés avec le baptistère hors d'œuvre au droit de la travée médiane côté sud, un transept légèrement saillant et un chœur terminé par une abside à trois pans, flanquée au nord d'une sacristie. Elle possédait un ossuaire au nord-ouest de l'enclos (reliquaire en ruines en 1819) et un calvaire du milieu du 17<sup>e</sup> siècle de l'atelier Roland Doré.

Une nouvelle église bâtie en moellons de granite et de schiste est reconstruite en 1869, toujours sous les auspices de Joseph Bigot, sur un plan en croix latine à trois vaisseaux, avec un chevet à pans coupés, un clocher de style cornouaillais du 15<sup>e</sup> siècle avec une flèche octogonale. La nef de cinq travées est couverte d'un lambris peint en bleu avec nervures en ocre et en marron et éclairée par des fenêtres hautes. Les arcades en arc brisé reposent sur les chapiteaux des piliers à noyau carré cantonné de colonnes. Le chœur est à déambulatoire flanqué d'une chapelle axiale de plan polygonal. Le sol est couvert de ciment et de dalles de kersanton.

A côté de l'église sur la place du 2<sup>e</sup> Bataillon Stalingrad est érigé le monument aux morts.



La nef et l'abside de l'église Saint-Idunet.





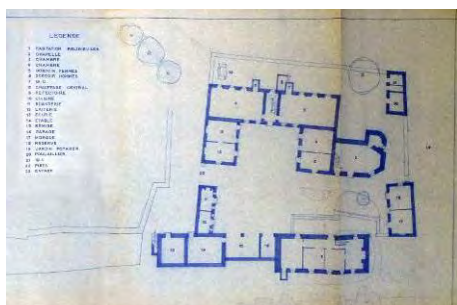
Ecole communale des garçons. Projet. AM. © Inventaire général, ADAGP.



Le pensionnat Saint-Louis et sa chapelle, 1866, 1887.



Ancien pensionnat Saint-Joseph.



Plan des anciens bâtiments de l'hospice, 1955. AC Brest, 21-S-149. © Inventaire général, ADAGP.

### **La restauration de la chapelle Notre-Dame et son cimetière**

En 1860 son état est inquiétant : les murs pignons se sont écartés et la toiture menace de s'effondrer. Il est alors décidé d'engager une importante campagne de travaux : charpente, couverture et sol en schiste, démolition de la chapelle du Rosaire et de la sacristie, surélévation du chevet, suppression des badigeons intérieurs, restauration des vitraux. En 1990 de nouveaux travaux seront menés sous l'égide des Monuments historiques : consolidation et assainissement des maçonneries, réfection de la voûte lambrissée et réaménagement du chœur.

Le cimetière était situé près de la chapelle Notre-Dame. Le projet d'implanter le cimetière rue Graveran date de 1849 et sera réalisé en 1854. Au cours du 20<sup>e</sup> siècle plusieurs agrandissements sont faits : en 1935 et 1967.

### **Les équipements scolaires**

En 1835 une salle de la maison Pennarun (qui est aussi la mairie à cette époque) est dévolue à l'enseignement primaire (91 élèves). La municipalité décide en 1881 de construire une nouvelle école laïque des garçons (actuelle groupe scolaire Marie Curie), les filles restant dans la maison Pennarun. L'école est achevée en 1883.

En 1844 une salle d'asile (1<sup>er</sup> degré d'instruction) avait été inaugurée dans une maison adossée au flanc sud-ouest de la mairie et confiée aux Sœurs du Saint-Esprit, de Saint-Brieuc. Elle est transférée en 1888 dans une maison plus grande construite sur les plans de Jean Boyer en bordure de la rue actuelle Lacoste. En 1866 le pensionnat Saint-Louis est ouvert par les Frères de l'Instruction chrétienne. Le frère Robert de Ploërmel établit en 1887 les plans d'une chapelle néo-gothique dont le clocheton est sculpté par Louis Le Naour, sculpteur à Quimper. La chapelle appartient à la Congrégation des Frères de Ploërmel.

En 1868, les religieuses du Saint-Esprit inaugurent le pensionnat Saint-Joseph pour l'éducation des jeunes filles dans le quartier de la Plaine. Le bâtiment sera complété en 1910 puis en 1991.

### **L'évolution de l'hospice aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles**

L'hôpital de Châteaulin fut fondé à la fin du 17<sup>e</sup> siècle par Yves Bauguion, desservant de l'église Notre-Dame, qui bénéficia du don d'une maison et de la motte castrale de l'ancien château de Châteaulin situé sur les hauteurs de la ville. Dès le début une chapelle est aménagée dans l'ancienne écurie. Au début du 18<sup>e</sup> siècle, l'hospice est composé d'un bâtiment et chapelle pour le logement des pauvres et d'une autre maison particulière pour les pauvres dépourvus de parents. L'hôpital est fermé pendant la Révolution et fortement dégradé.

En 1797, il devient un hospice civil. Il bénéficie de plusieurs restaurations, en 1804 et en 1821. En 1844 l'escalier reliant l'hospice du haut de la colline à la rue Neuve est reconstruit.

En 1842, l'établissement est confié aux Sœurs du Saint-Esprit. L'activité charitable se poursuit pendant tout le 19<sup>e</sup> siècle et la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle mais la capacité est très insuffisante puisque l'hospice ne peut accueillir que 10 hommes et 10 femmes.





*L'ancien bâtiment de l'hospice.*

De l'hospice antérieur à la Révolution il ne reste que le corps de logis offert par Urbain de Kerstrat. Les bâtiments situés à l'ouest de celui de l'aumônier qui abritaient les communs ont été démolis avant 1955. Le bâtiment dit « des vieux » correspondant à l'hospice construit vers 1700 formait un plan en U, composé d'un rez-de-chaussée surmonté d'un comble, la moitié gauche abritant la cuisine, le réfectoire, le dortoir des hommes, la partie droite les quartiers des femmes. Une chapelle terminée par un chevet à 3 pans prolongeait le bâtiment vers le nord-est. Elle a été démolie en décembre 1990.

Un nouvel hospice, pouvant accueillir 80 lits, est construit par l'architecte brestois Jean de Jaegher et inauguré en 1956 par le président du Conseil Guy Mollet. Depuis, l'établissement a été agrandi à plusieurs reprises et accueille aujourd'hui 170 résidents. Rebaptisé maison de retraite en 1984, c'est aujourd'hui l'EHPAD « Les Collines bleues ».

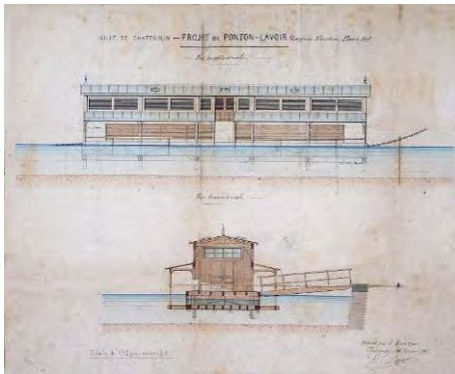


Le presbytère vu du clocher de l'église Saint-Idunet. © Région Bretagne.

## Les aménagements de la ville au 20<sup>e</sup> siècle

La politique d'édification de bâtiments publics se poursuit au début du 20<sup>e</sup> siècle. La ville continue à s'étendre vers le sud et l'ouest. La construction du **presbytère** est achevée en 1902. Un **ponton lavoir** (bateau-lavoir) est installé sur la rive gauche du canal en 1908. Il sera remplacé en 1945 par un hangar abri en ciment armé avec caisson flotteur et démolit en 1975.

L'économie de la pomme de terre reste très florissante avec la création de nombreux germoirs. En 1967 la commune se dote d'un plan d'urbanisme directeur.



Projet de ponton-lavoir, 1907. AM. © Inventaire général, ADAGP.

### La construction de la mairie

En 1835, la commune achète la maison Pennarun quai de Brest pour y installer la mairie. Mais au début du 20<sup>e</sup> siècle, le bâtiment n'est plus adapté pour une commune de 4 200 habitants. En 1910, Charles Chaussepied, architecte des Monuments historiques à Quimper, construit une nouvelle mairie qui englobe une partie de l'ancienne halle au blé. La première pierre est posée en 1912 puis les travaux sont interrompus par la guerre. Ils reprennent en 1923. La mairie est inaugurée en 1925 en même temps que le service d'adduction d'eau potable de la ville.

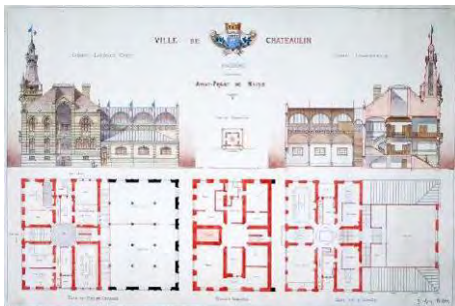
Le bâtiment est aligné sur les quais et orienté ouest-est. Il est composé d'un rez-de-chaussée surélevé et d'un étage carré sous un toit à croupe dominé par une tour de type beffroi cantonnée d'échauguettes. L'arrière de l'édifice est occupé par une partie de l'ancienne halle au blé construite en 1866-1867.



Le bateau lavoir vers 1910. Photo archives Le Doaré.



Avant-projet de Mairie. Charles Chaussepied. AM.



Avant-projet de Mairie. Charles Chaussepied. AM.



La mairie, quai Jean Moulin. 1912 – 1925.



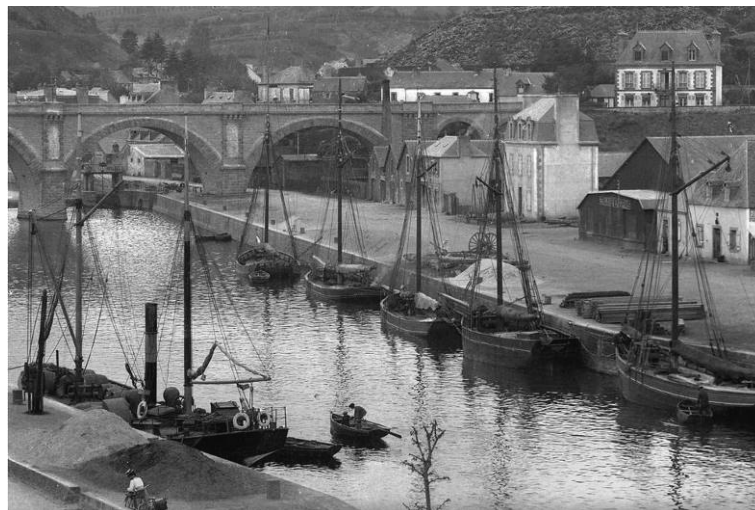
Le pont du chemin de fer, dit « pont neuf », 1906.



La gare de Châteaulin-ville.



La gare de Saint-Ségal. 1906.



Le port et le viaduc vers 1910-1920. Photo archives Le Doaré.

### **Poursuite de l'équipement ferroviaire**

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'équipement ferroviaire se poursuit. En 1906, un nouveau réseau Carhaix-Châteaulin est mis en place, en 1925 il est prolongé jusqu'à Camaret. Il sera fermé en 1967. La gare de Saint-Ségal fut mise en service en 1906. C'est aujourd'hui une maison d'habitation.

La jonction entre Châteaulin-ville et Châteaulin-embranchement est réalisée le 11 août 1907 grâce à l'édification du pont neuf, qui enjambe l'Aulne. Le petit train servait au transport de passagers et de marchandises, notamment aux marchandises agricoles. Après la Seconde Guerre mondiale, âge d'or de la production de plants de pommes de terre, un à trois trains quittaient Châteaulin tous les soirs, remplis de pommes de terre. Dans les années 1960, le dépeuplement des campagnes, le développement de la motorisation individuelle, sont deux des raisons de la dégradation financière du Réseau breton. En septembre 1967, c'est la fermeture effective des lignes Carhaix / Châteaulin et Carhaix / Loudéac marquant la fin du Réseau breton.

Le chemin de fer a permis le développement économique de la région. Outre la pomme de terre, on expédiait du blé, des bestiaux, de l'ardoise et on importait houille et engrais marin.





La cité coopérative des habitations ouvrières, 1906. Rue neuve.



Lotissement Jean Galès. 1930. Rue Jean Galès.



Cité Jean-Jaurès, 1951-1952.



Cité de l'Aulne, 1954 – 1957. Rue Léon Blum.



Lotissement de Kerjean, 1969-1971 sur les pentes jusqu'à Coatigoff.

### **L'explosion urbanistique des Trente Glorieuses**

Après la Seconde Guerre mondiale, une politique très importante de constructions et d'équipements scolaires, administratifs, hospitaliers, sportifs, culturels et touristiques est menée, remodelant en profondeur le cadre architectural de la ville.

Entre 1945 et 1975, la population de Châteaulin est passée de 3 954 à 4 711 habitants et le territoire urbanisé continue son extension. 33 lotissements sont construits entre 1950 et 1975 dans les environs de la gare de Châteaulin-Embranchement, sur les territoires des anciens villages ou fermes de Kerjean, Coatigoff et le Vastil à l'est et au nord-est, à Pennarun et le Laëzron à l'ouest et au nord-ouest, puis sur les abords de la route de Quimper, les quartiers de la Ville-Jouan, de Kerlobret.



Lotissement de la Ville-Jouan. 1954 – 1971. Rues Saint-Idunet et Saint-Pol Roux. © Région Bretagne.



Cité Parmentier, 1954 – 1956. © Région Bretagne.



Cité Notre-Dame, 1962 – 1969. © Région Bretagne.



Le Juvénat. 1964.

### Les équipements scolaires

On compte, en 1947, 1 060 élèves et 5 écoles. Dans les années qui suivent, on construit une nouvelle école maternelle en 1950 – l'école précédente construite en 1866 avait été incendiée par les Allemands en 1944 -, une annexe à l'école des filles (1951), des nouveaux bâtiments au collège Saint-Louis (collège d'enseignement secondaire en 1954), un lycée en 1959, qui sera agrandi à plusieurs reprises en 1954 et 1962, une extension de l'école des garçons plus un internat (en 1960), sur la colline nord-est le Juvénat Notre-Dame des Frères de Ploërmel (1964, centre d'enseignement et internat doté d'une chapelle qui compte parmi les plus remarquables réalisations de l'art sacré de la période conciliaire dans la région), un collège agricole féminin en bordure de la rocade de Parc Bihan (inauguré en 1969, qui devient en 1993 le lycée agricole et horticole de l'Aulne), une école maternelle sur la rive gauche dans le quartier de Kerjean (1974).

La chapelle du Juvénat Notre-Dame a été consacrée en 1964. Elle est l'œuvre de l'architecte Yves Michel (qui a aussi réalisé Saint-Louis de Brest), du maître-verrier Maurice Rocher et du sculpteur Kaepelin. Elle est réputée pour être l'une des plus heureuses créations de l'art sacré des années 1960.

L'école maternelle Louis Kernéis, rue Lacoste. 1950.



Le château de Toul ar C'hoat.

### Les équipements sociaux

Un nouvel hospice est construit en 1960 sur la colline du château. En 1962 un centre de soins et d'éducation pour les jeunes épileptiques est créé aux abords du château de Toul ar C'hoat, édifié en 1898 par le comte de Boissier et reconstruit à l'identique en 1948.

### Les équipements de sports et loisirs

En 1943, une aire de baignade est aménagée sur le site de l'écluse de Coatigrac'h. Elle sera en usage jusqu'à la fin des années 1960.

En 1955, le circuit de l'Aulne (course cycliste créée en 1889) prévoit l'aménagement de tribunes le long de la route de Port-Launay (refaites en 1986).

Le terrain de sport de Châteaulin est inauguré en 1961. Cinq ans plus tard, c'est au tour du Gymnase Hervé Mao près du nouveau lycée, puis en 1972 de la piscine municipale de Rodaven, en 1981 de la salle de sports Saint-Louis à Ty Carré, en 1990 le Gymnase de l'école Marie Curie et en 1993 du Gymnase au centre de soins de Toul ar C'hoat.



Le château de Toul ar C'hoat.



Le circuit de l'Aulne.



Les tribunes du circuit de l'Aulne.





*La Poste.1956.*



*Le monument aux morts, 1914-1919 – 1939-1945.*



*La statue de Jean Moulin (1899 – 1943)*

### Les équipements publics : la Poste, 1956

La Poste a été construite sur le quai Jean Moulin à l'angle de la place de la Résistance en 1956 sur les plans d'Edme-Pierre Derrouch, architecte régional des Postes.

### Les monuments de la mémoire

Le monument aux morts de la Première et de la Seconde Guerre Mondiale érigé en 1921 sur la place du 2<sup>e</sup> Bataillon Stalingrad est l'œuvre de René Quillivic.

La statue de Jean Moulin élevée en 1983 sur la rocade du Parc Bihan et déplacée en décembre 2017 au centre de la place de la Résistance rend hommage au grand héros de la Résistance qui, de 1930 à 1933, occupa le poste de sous-préfet de Châteaulin.



Port-Launay. Carte postale, vers 1900.



Port-Launay.



Le château de Toul ar C'hoat



La chapelle Saint-Compars.



La chapelle Notre-Dame de Kerluan.

## Hameaux et écarts

### Port-Launay

La commune de Port-Launay est créée le 15 juillet 1840 à partir de territoires pris sur Saint-Ségal et sur Châteaulin.

L'activité du port remonte au moins au 16<sup>e</sup> siècle. Au 17<sup>e</sup> siècle, il est question du moulin de Launay - son nom breton de Meill-arn fait référence au moulin à marée qui y était implanté.

Ce port fluviomaritime sur l'Aulne connaît un important développement avec la construction du canal de Nantes à Brest au début du 19<sup>e</sup> siècle. Vins, sels, ardoises, bois et productions agricoles transitent par Port-Launay. Les quais sont construits entre 1805 et 1827. Des entreprises s'installent : chantiers navals, four à chaux, briqueterie. Les taxes perçues par Port-Launay sont importantes pour la commune de Châteaulin. Avec le développement de l'activité commerciale du port, toute une bourgeoisie d'affaires s'y installe. L'espace ancien est réorganisé : une nouvelle église est construite en 1856, une mairie-école en 1892. La fontaine monumentale érigée en 1867 remplace une ancienne fontaine et participe à l'aménagement de la place centrale. Au 19<sup>e</sup> siècle, Port-Launay était considéré comme le port le plus joli et le plus régulièrement bâti du Finistère avec son urbanisme linéaire.

En 1858, Port-Launay est le 3<sup>e</sup> port du Finistère. La population passe de 778 habitants en 1841 à 1 266 en 1910. En 1885, 410 navires y accostent venant de Dunkerque, Nantes, Le Croisic, Bayonne. Mais le développement du fret ferroviaire à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et des infrastructures routières va porter un coup fatal à Port-Launay.

### Le château de Toul ar C'hoat

Il est construit par Abel Raoul Charles comte de Boissier entre 1893 et 1898. C'est une grande maison de villégiature située sur les hauteurs de la commune de Châteaulin. Il est reconstruit à l'identique en 1948 après l'incendie provoqué par les troupes allemandes qui l'avaient réquisitionné. De nouveaux bâtiments modernes abritent à proximité une école et hébergent depuis 1958 un centre de soins et d'éducation des jeunes épileptiques.

### La chapelle Saint-Compars à Lospars

Cette chapelle avait été édifée sur les terres de la baronnie de Trésiguidy au 16<sup>e</sup> siècle. Elle est modifiée (ou reconstruite) en 1700 puis en 1884 (suppression du bras du transept) par M. Quéré, curé de Châteaulin. Elle est composée d'une nef à chevet polygonal. Le calvaire placé sur le placître est daté de 1645.

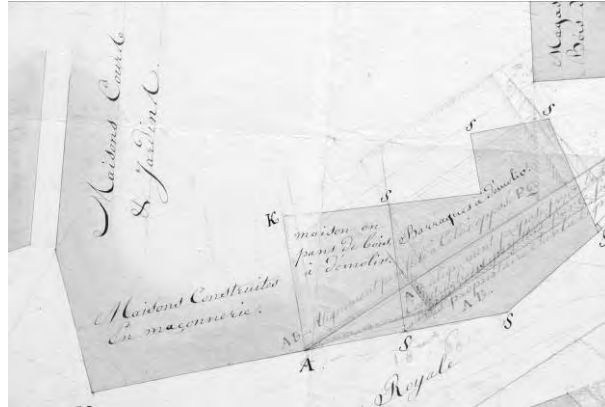
### La chapelle Notre-Dame à Kerluan

Elle a été bâtie au 16<sup>e</sup> siècle au centre d'un grand enclos et a été restaurée au 18<sup>e</sup> siècle. Le clocher porte la date de 1623 et son chevet a été reconstruit en 1723. Des travaux de rénovation ont été faits en 1837. Elle adopte un plan en croix latine avec une sacristie octogonale au sud et un porche en arc brisé.

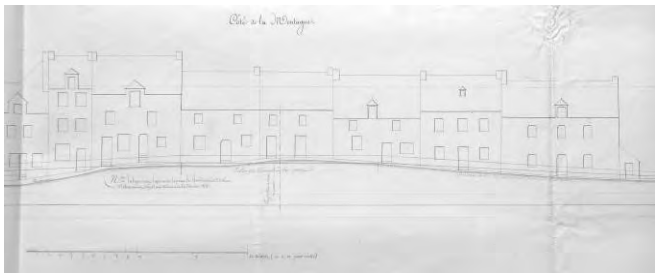
Le calvaire daté de 1639 est l'œuvre de Roland Doré. Il est en granite et kersantite composé de trois degrés.

## I.2. Typologie de l'architecture et valeur patrimoniale du bâti

L'essor de la ville dès le début du 19<sup>e</sup> siècle a profondément bouleversé son architecture domestique dès les années 1820. Maisons et immeubles à ordonnancement strict ont ainsi succédé à une urbanité d'origine médiévale dont témoignent quelques plans et relevés d'élévation. Maisons à façade en pan de bois, petites maisons à échoppe et chronogramme évoquent un passé dont les vestiges sont peut-être conservés dans l'habitat actuel.

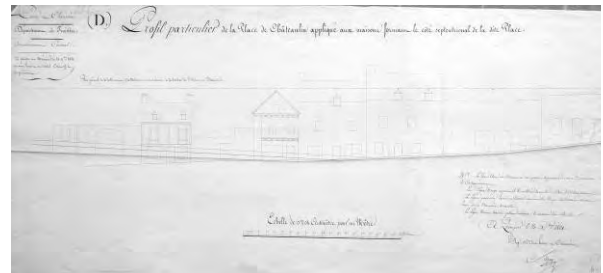


Plan d'alignement de M. de Silguy, ingénieur des Ponts et Chaussées, 1816. AD 29, Fonds de Silguy, 49 J 1020-20. Le plan concerne le côté sud de l'actuelle place du Marché. Une maison (K-A-S-S) est dite en pan de bois et à démolir.



Profil Côté de la Montagne. M. de Silguy, ingénieur des Ponts et Chaussées, 1821. AD 29, Fonds de Silguy, 49 J 1020-20.

Le document représente les maisons à un étage, parfois deux étages, occupant l'ancienne rue Vily faisant partie de la route royale n°190 (actuel quai Carnot).



Profil particulier de la Place de Châteaulin appliqué aux maisons formant le côté septentrional de ladite Place. M. de Silguy, ingénieur des Ponts et Chaussées, 1821. AD 29, Fonds de Silguy, 49 J 1020-20.

Ici sont représentées des maisons en pan de bois, sans doute de la fin du Moyen Age, et des maisons à boutique sous arc segmentaire occupant le côté nord de l'actuelle place du Marché.



14, Grand Rue. Façade arrière. Arcade datée de 1698.





Vieux Bourg. Affleurement de schiste.



Vieux Bourg. 1638. Schiste en dalles épaisses et granite pour les encadrements de baies.



Parement dalles de schiste à Enez-Penne-ar-Pont



Maison éclusière. Quai Charles de Gaulle. 1820. Grès.

## Les matériaux de construction et leurs mises en œuvre

Le schiste, omniprésent dans la ville et sur le territoire communal où plusieurs carrières étaient autrefois ouvertes, constitue le matériau de base des constructions., utilisé en dalles épaisses ou en moellons grossiers, laissés nus en parement ou enduit. L'ardoise de schiste est le matériau privilégié des couvertures des immeubles, à deux pans ou à la Mansart. Le granite plus facile à tailler est utilisé pour la réalisation des encadrements des ouvertures et les éléments de modénature. Dans l'architecture rurale des dépendances agricoles, le schiste et le bois sous forme de linteau, peuvent constituer des usages moins coûteux. Le grès peut être utilisé en appareil de parement et en encadrement de baies.



Mur de jardin d'un immeuble Grand Rue, réalisé en moellons de schiste allongés.



Grand Rue. Granite et enduit.



Enez-Penn-ar-Pont. Ancienne grange ? Porte à encadrement de moellons de schiste et linteau de bois abrité par un larmier en ardoises.



Enez-Penn-ar-Pont. Grange. Porte haute à encadrement de moellons de schiste et linteau de bois.





Grand Rue.



Grand Rue.



14, Grand Rue. Jardin clos de murs et dépendances.



5, rue Féniçan.

### Les maisons de ville juxtaposées

Les maisons de ville, pour l'essentiel élevées au cours du 19<sup>e</sup> siècle, constituent par leur juxtaposition des fronts bâtis continus néo-classiques. Chaque entité adopte un plan rectangulaire perpendiculaire à la rue et s'élève généralement sur deux ou trois étages – les maisons d'un étage étant plus rares. A l'arrière se développent une cour ou un jardin clos de murs hauts en schiste dans lesquels sont parfois implantés des dépendances aux parements extérieurs non enduits.

La façade principale longeant l'espace public est en mur gouttereau bâti en maçonnerie de moellons de schiste enduite dont les travées verticales et régulières de baies (porte, devanture de boutique ou d'atelier, fenêtres) axent la composition.

Certains rez-de-chaussée sont parementés en pierres de taille de granite blond ou gris qui participent à la mise en valeur de la porte piétonne et des arcades de boutique.

La pierre de taille constitue les encadrements des portes et des fenêtres. Ces dernières, de forme rectangulaire, sont parfois dotées de feuillures et de gonds permettant le pivotement de contrevents, souvent persiennés. Leurs appuis individuels sont soit lisses, soit débordants et profilés d'un large bandeau sous consoles ou d'une doucine. Au 3, 5 et 7, place du Marché, des cordons filants en granite soulignent le registre des fenêtres.

Les portes sont généralement disposées sous un linteau droit à arêtes brutes. Certains immeubles possèdent des portes à linteaux en arc segmentaires munis de clefs pendantes.

Les menuiseries des fenêtres sont en bois, à 6 ou 8 carreaux.

La pierre de taille de granite qui permet d'appuyer la composition est également le matériau du débord de toiture constitué d'une épaisse corniche moulurée de bandeaux plats et de doucines. Certains exemples font part d'une complexité plus grande où le débord de pierre est supporté par des modillons tirés d'un vocabulaire médiévale.

Les éléments de ferronnerie ou de fonte moulée ornent les fenêtres et les balcons.

Les toitures à deux pans de forte pente ou à la « Mansart » sont couvertes d'ardoises à faitière de tuiles rondes. Les combles habitables, de forte volumétrie, sont souvent éclairés par des lucarnes en bois à frontons triangulaires. Les souches des cheminées disposées sur les pignons sont maçonnées en pierre et présentent généralement des dimensions importantes et prégnantes dans le paysage urbain.



Place du Marché. La juxtaposition des façades à travée fait la valeur du front bâti.



Grand Rue



Grand Rue. Encadrement rectangulaire à arête vive.



Place du Marché. Façade arrière. Porte datée de 1816.

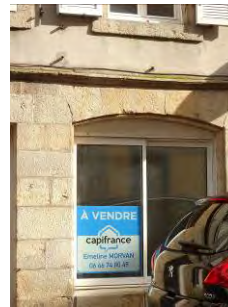
## Devantures



Grand Rue. Devantures de boutique.



Grand Rue



Grand Rue.

## Fenêtres



Grand Rue. Appui individuel profilé d'une doucine



Rue Baltzer.



Grand Rue. Fenêtres soulignées par un cordons filant en pierre.

## Lucarnes



Grand Rue. Lucarnes festonnées de lambrequins en bois.



Rue Marcel Milin.



Rue Baltzer.

## Corniches



Grand Rue.



Grand Rue.



Grand Rue.



### Les immeubles sur les quais

Le bâti, maisons individuelles et immeubles collectifs, qui s'est développé sur les quais établis de 1808 à 1827 n'est pas antérieur aux années 1820-1830 comme l'indiquent des relevés de l'ingénieur M. de Silguy réalisés en 1816 et 1821.

Aux maisons modestes juxtaposées ont en effet succédé des immeubles néo-classiques soigneusement ordonnancés qui n'ont que peu de différence avec les maisons de ville de la Grand Rue.

La même rigueur dans la composition des façades en travées verticales (porte, fenêtre, lucarne), la même régularité des formes, l'utilisation de parements enduits ou en pierres de taille de granite, souvent partiels, qui concernent également les encadrements des baies et les corniches prévalent en effet dans ces longs linéaires homogènes.



Quai Charles de Gaulle.



Quai Charles de Gaulle.



Quai Carnot.



Quai Carnot.



Quai Carnot.



Quai Amiral Cosmao et Carnot.



Coatigoff. Premier quart 20<sup>e</sup> siècle.



Rue Amiral Gaugen. Villa néo-gothique, néo-classique. 1877



Quai Emile Baley. 1912.



Place de la Résistance.

### Les maisons isolées. Composition en travées

Ces demeures, à caractère bourgeois, urbaines ou périurbaines, présentent une volumétrie importante et adoptent des plans rectangulaires. Composées d'un étage, parfois d'un niveau de soubassement semi-enterré, elles sont dotées de toitures à deux longs pans en ardoises souvent complétés de deux croupes. L'ordonnancement des façades est régi par des travées d'ouvertures qui peuvent être réparties de part et d'autre d'un axe médiant dans lequel s'ouvre la porte d'entrée.

Le parti de symétrie est accentué en partie haute par les souches des cheminées assez imposantes.

Le granite employé pour les encadrements des ouvertures, les soubassements, les corniches et les chaînes d'angle, est mis en valeur par l'enduit qui recouvrent les parements extérieurs.



Rue Amiral Gaugen. Villa néo-gothique, néo-classique. 1877. Porte à encadrement harpé.



Rue Amiral Gaugen. Villa néo-gothique, néo-classique. 1877. Lucarne en pierre néo-gothique



Rue Amiral Gaugen. Villa néo-gothique, néo-classique. 1877. Cordon filant et chaînage en granite.



Rue Amiral Gaugen. Villa néo-gothique, néo-classique. 1877. Fenêtre à linteau orné d'une pointe de diamant.





*Venelle de la Gare. Mony, architecte, 1924. Villa de type « Castel ». Néo-gothique, néo-classique. Couverture de type pavillon, longs pans et demi-croupe.*



*Rue Amiral Gaugen. Villa en L.*



*Rue de la Plaine. 1934.*



*Rue Auguste Brizeux. Villa de type chalet balnéaire.*

## Les villas (V)

Sous l'influence nationale de l'architecture balnéaire, la maison de type Villa trouve un essor considérable empruntant dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle à l'architecture médiévale volumétrie et détails, dont l'héritage a imposé le plan en L ou faux L, image revisitée du logis et de sa tour.

Le modèle médiéval qui s'impose dans les grandes villas de type castel, est mâtiné de styles architecturaux régionalistes empruntés au littoral français (breton, anglo-normand)



*Villa en L néo-bretonne. Creac'h Forest.*



*Quai Emile Baley. Villa anglo-normande. Fin 19<sup>e</sup> siècle, remaniée en 1926.*



*Quai Emile Baley. Villa Néo-bretonne. 1928*



*Ancien manoir remanié. Prat-Hir. Une tour semi-hors-œuvre abrite l'escalier. 17<sup>e</sup> siècle ?*



*Château de Toul ar C'hoat. 1898, rebâti à l'identique en 1948.*



*Château de Toul ar C'hoat. 1898. Portail néo-Renaissance.*

## Les châteaux, manoirs, maisons de maître

Le territoire communal reste pauvre en matière d'anciens logis « nobles ». On compte aujourd'hui l'ancien manoir de Prat-Hir dont l'escalier en vis est logé dans une grosse tour semi-circulaire.

Le château de Toul-ar-C'hoat édifié à la fin du 19<sup>e</sup> siècle emprunte ses formes aux vocabulaires médiéval et Renaissance. La maison Baley, dans son grand parc arboré et clos de murs, s'impose avec une élégance classique toute en simplicité.



*Maison Baley. 8, rue Raoul Anthony. 1897. Architecte, Albert Louppe. Maison de maître néo-classique.*



Rue Neuve. La cité coopérative des habitations ouvrières, 1906.



Cité Jean Jaurès. 1951.



Cité Jean Jaurès. 1951



Cité de l'Aulne, 1954 – 1957. Rue Léon Blum. Maisons jumelles.



Cité de l'Aulne, 1954 – 1957. Rue du Lycée. Barre HLM.

### Les cités ouvrières

Le logement social prend forme au début du 20<sup>e</sup> siècle dans la Cité coopérative par des maisons juxtaposées à deux travées et un étage.

Le parti de mitoyenneté est maintenu dans la Cité Jean Jaurès inaugurée en 1952. L'ensemble constitué de deux lignes de maisons juxtapose des entités identiques à un étage, parti renouvelé à la Cité Parmentier (1954 – 1956)

La composition des maisons relève d'une régularité stricte en travées de portes et fenêtres enduites, quelque peu brouillée avec le temps avec l'introduction de baies de garage.

La Cité de l'Aulne a introduit, en 1954 - 1957, un double programme consistant à la réalisation de maisons jumelles avec cour et jardin, et de deux barres HLM.





Ancien logis de la ferme de Coatigoff, 17<sup>e</sup> siècle. Remanié au 19<sup>e</sup> siècle.



Vieux Bourg ; maisons jumelles datées de 1638.



Kergudon. Façade tripartite. 17<sup>e</sup> siècle.



Quivouidic. 17<sup>e</sup> siècle - ph V. Rousset 2019.



Quivouidic. 17<sup>e</sup> siècle - ph coll. Guy Leclerc.

## L'architecture rurale

### Le logis des fermes

Les fermes regroupées en hameau ou isolées sont généralement composées d'un corps de logis et de dépendances agencées le long ou autour de cours ouvertes ; seule la ferme de Runs Ar Puns s'organise autour d'une grande cour fermée d'un portail.

La maison est soit isolée, soit contiguë à un corps de dépendance agricole comme en donnent l'exemple deux anciennes fermes de Kergudon.

La construction est faite pour le gros œuvre de moellons de schiste qui semble avoir été dépourvu d'enduit ; les encadrements des ouvertures sont en revanche réalisés en blocs de granite taillés.

L'habitation disposée en rez-de-chaussée, plus exceptionnellement à l'étage, est complétée d'un niveau à usage de grenier.

Les fenêtres prennent plus d'ampleur à partir du début du 19<sup>e</sup> siècle.

Les couvertures à deux longs pans sont de moyenne pente en ardoises.



Kergudon. Logis et dépendance contigus.



Kergudon. Logis à droite (17<sup>e</sup> siècle ?) contigu au four à pain.



Roc'h Guillou. Logis et dépendance contigus. Le logis est daté de 1809.



Grande cour de la ferme de Run ar Puns



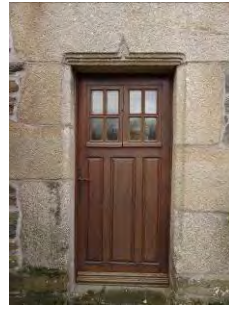
Kergudon. Logis, 17<sup>e</sup> siècle ?



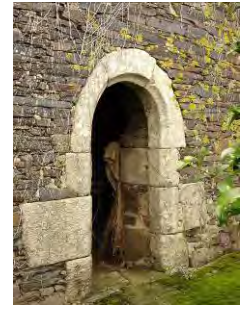
Maison de ferme tripartite à Mezambellec.



Quivoudic. Maison datée de 1902.



Kergudon. 17<sup>e</sup> siècle ? Porte piétonne à linteau orné d'un arc en accolade.



Kergudon. 17<sup>e</sup> siècle ? Porte en arc en plein cintre bordé d'une gorge.



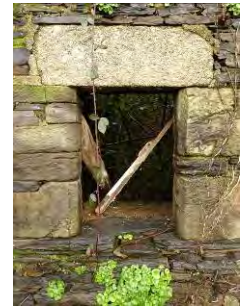
Kergudon. Fenêtre à meneau à arcs en accolade. 17<sup>e</sup> siècle ?



Kergudon. Linteau orné de roues. Remploi ?



Quivoudic. 17<sup>e</sup> siècle. Porte en arc en plein cintre à arête vive.



Quivoudic. 17<sup>e</sup> siècle. Petite fenêtre à encadrement de schiste et de granite.

### La maison à façade tripartite

Au 19<sup>e</sup> siècle, les maisons rurales rattachées à la ferme sont souvent délaissées pour un habitat plus confortable à un étage carré distribué par un couloir et un escalier axial générant en façade une composition tripartite.

Le modèle, répandu au niveau national, s'impose en ville et gagne la campagne au 19<sup>e</sup> siècle.

Déjà utilisé depuis les 17<sup>e</sup> – 18<sup>e</sup> siècles (Kergudon), le modèle se systématisait et se codifiait en offrant des ouvertures plus larges mieux adaptées à l'introduction de la lumière et dont du confort intérieur. Les façades sont désormais recouvertes d'enduit qui met en valeur les encadrements des ouvertures et par là-même la composition.





*Maison de ferme tripartite à Penmez.*



*Rue des Trois Frères Blaise.*



*Quelenec.*



*Quimil. Maison à façade tripartite. 19<sup>e</sup> siècle.*



Coatigoff. Grange-étale à façade symétrique.



Enez-Penne-ar-Pont. Grange-étale à façade symétrique.



Kergudon. Grange-étale à façade symétrique.



Stang-Forn. Grange-étale à façade symétrique.



Toul ar C'hoat. Grange-étale.

## L'architecture rurale

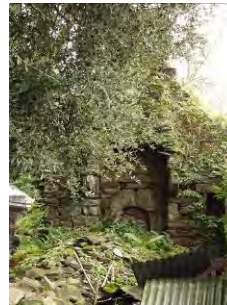
### Dépendances (grange-étale, hangar, four à pain)

La grange-étale de faibles dimensions, à façade en mur gouttereau constitue un modèle récurrent. La façade présente une composition symétrique axée sur une porte de part et d'autre de laquelle s'ouvrent de petites fenêtres.

Les granges de plus amples volumes sont à façade pignon dans laquelle s'ouvre une grande arcade charretière.

Les fours à pain à cul-de-four semi-circulaire sont associés à un fournil couvert d'une toiture à deux pans.

De petits hangars



Kergudon, four à pain



Stang-Forn. Four à pain.



Kergudon. Fenêtre de grange sous linteau bois.



Four à pain à Kergudon dont ne subsiste que le fournil.



Stang-Forn. Four à pain.



Kergudon. Grange (ou bucher ?) constituée de deux murs gouttereaux bas supportant une charpente à deux pans.



Kergudon. Grange à porte charretière en façade pignon. 19<sup>e</sup> siècle.





*Coatigr'ach.*



*Enez-Pen-ar-Pont. Entre 1818 - 1828*



*Le Guillec. Entre 1822 et 1828.*



*Prat-Hir. Entre 1822 et 1828.*

## Le patrimoine fluvial

### Les maisons éclésières

Les maisons éclésières adoptent un plan ternaire figuré en façade par une composition symétrique dont la porte forme l'axe.

Bâties en moellons de schiste initialement enduits, plus rarement de grès, elles présentent des bandeaux d'étage en surcroît, des chaînages d'angle et des encadrements harpés en granit. Elles comportent en général deux dépendances techniques, en ailes plus basses, qui en complètent l'organisation dans le sens longitudinal.

La maison éclésièr de Châteaulin se présente comme une maison de ville à 3 niveaux et comble.



*Toul ar Rode. Entre 1818 et 1828.*



*Quai Charles de Gaulle. Ville. 1820*



Coatigra'ch, n°135. 1822 – 1828.



Egluse de Enez-Penne-ar-Pont, n°232. 1818 – 1828.



Le Guillec, n°231. 1822 – 1828.



Prat-Hir, n°233. 1822 – 1828.

### Les écluses et les bornes fluviales kilométriques

Les écluses à sas et culées rondes du canal de l'Aulne sont réalisées en schiste et pierre de taille de granite. Elles conservent les portes et le mécanisme, les bittes d'amarrage, les anneaux, les passerelles et les vannes.



Ecluse de Châteaulin, n°236. 1818.



Toul ar Rode, n°234. 1818 – 1828.



Borne. Coatigra'ch.



Borne. Le Guillec



Borne. Enez-Penne-ar-Pont.



Prat-Hir.





*Ecole communale des Garçons (actuel Groupe scolaire Marie Curie). Armand Gassis, architecte de la ville de Châteaulin, 1881.*



*La mairie, architecte Charles Chaussepied-1912-1925*



*Le marché couvert construit en 1866 et inauguré en 1867.*



*La gare ferroviaire*



## Les équipements

L'architecture des équipements et des activités ne s'inscrivent pas dans une typologie récurrente.

Se distinguent plus particulièrement : les églises, la mairie, le marché, les gares (3 gares), les écoles

Toutefois le Moulin du Roy emprunte au vocabulaire domestique l'ordonnancement des baies, les lucarnes sur un toit mansardé, en continuité avec l'architecture du front bâti sur le quai.



*Moulin du Roy, 19<sup>e</sup> siècle. Quai Amiral Cosmao.*



*Lavoir. Rue des Trois Frères Blaise.*



*Abri à bateau. Ecluse de Enez-Penne-ar-Pont.*



*Croix de chemin à Lospart.*



*Puits à Kergudon.*

## Le petit patrimoine

Lavoirs, puits, fontaines et croix de chemin.



*Croix de Stang ar Garront. 1946*



*Fontaine sous voûte à Stang-Forn.*



*Fontaine à Stanguivin.*

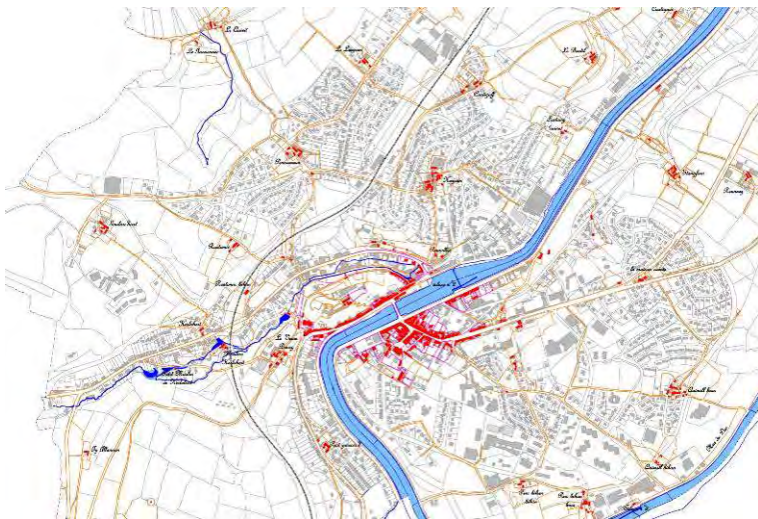


### 1.3. Morphologie urbaine



**Carte de Cassini 18<sup>e</sup> siècle**

La ville est nettement identifiée sur la rive droite de l'Aulne. La Chapelle Notre-Dame, l'hôpital réalisé sur les vestiges du château (actuel EHPAD « Les collines bleues ») et le Vieux-Bourg sont représentés en rive gauche.



**Cadastre napoléonien de 1847 en rouge**

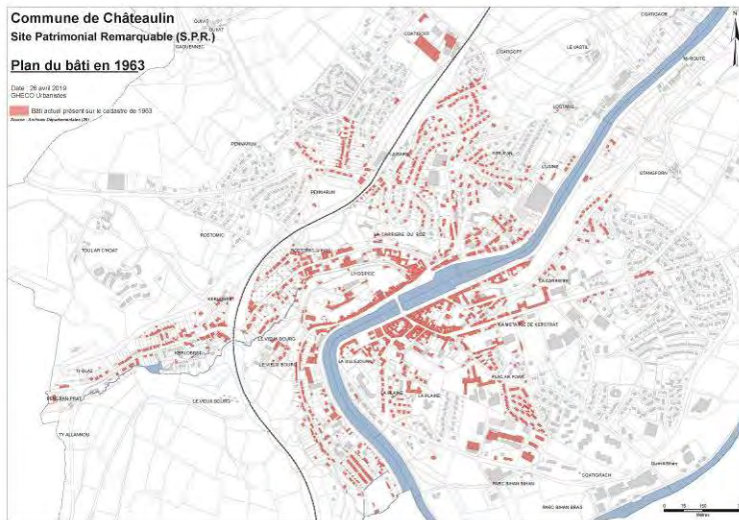
Le développement urbain est réalisé autour des axes routiers (ancienne voie romaine et route de Port-Launay), mais également (en rive gauche) entre l'Aulne et la colline. Nombres d'anciennes fermes et de hameaux « périphériques » seront ensuite inclus dans l'ensemble urbain.



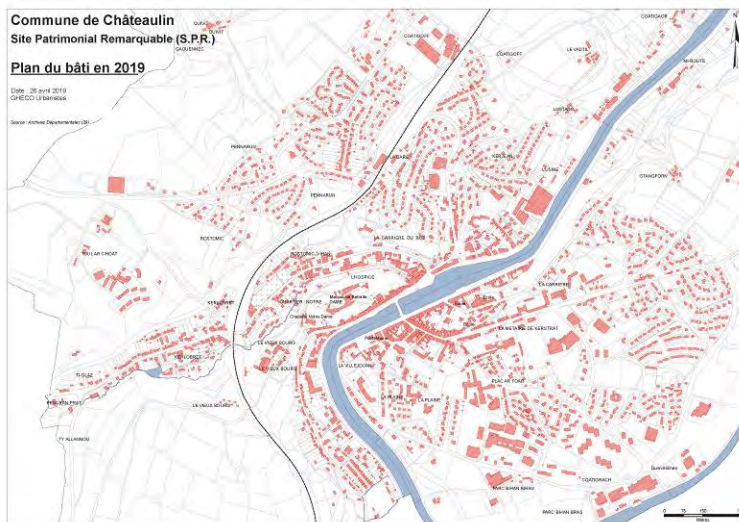
**Carte de l'état-major (postérieur à 1864)**

On retrouve le bâti du cadastre napoléonien ; la rivière est canalisée et le chemin du halage est lisible. La ligne du chemin de fer de la ligne Nantes/Quimper/Landerneau est construite.



**Cadastre de 1963 en rouge**

L'extension urbaine pavillonnaire a été très rapide, notamment en rive gauche entre l'Aulne et la gare.

**Cadastre actuel 2018**

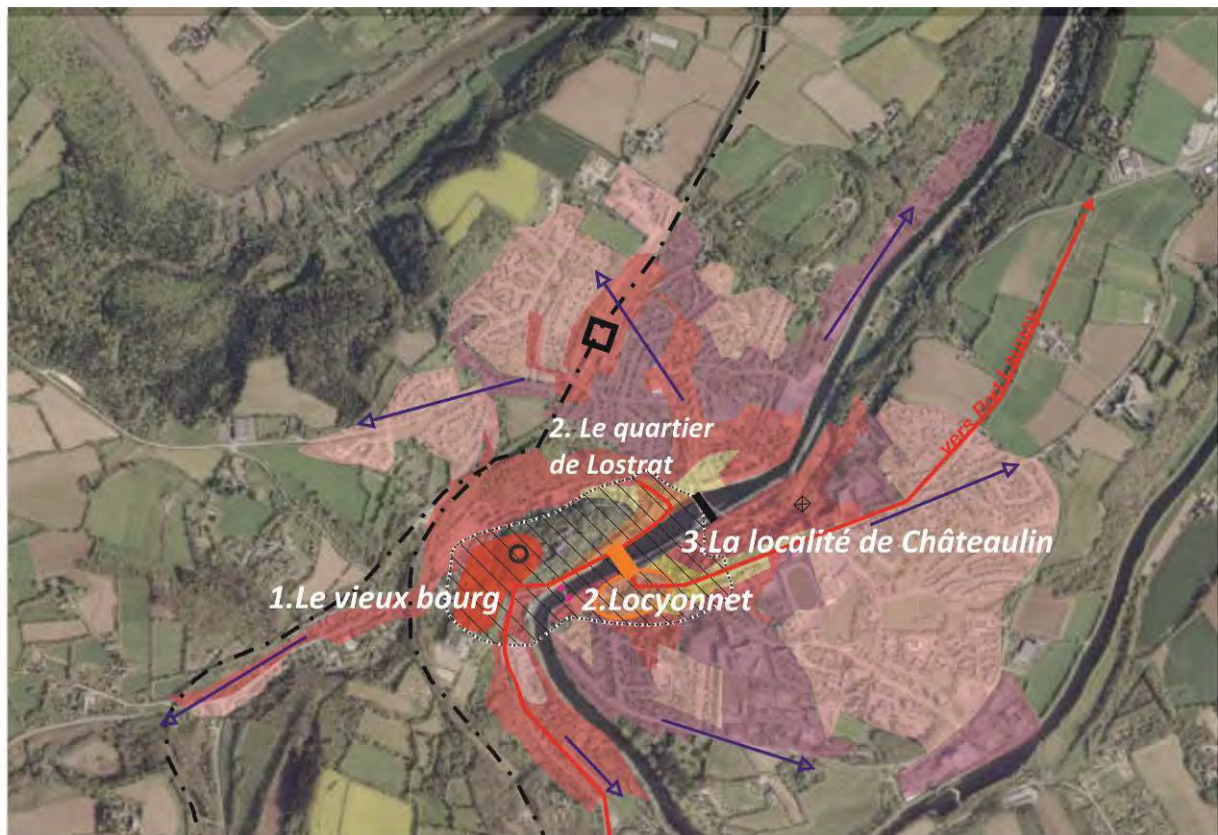
### Synthèse de l'évolution des formes urbaines de Châteaulin (10<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle)

1. La ville de Châteaulin comporte un site défensif (la butte du château) et un franchissement de l'Aulne (voie romaine)
2. La ville s'adapte à la topographie et se développe en intégrant à la fois les contraintes du relief et son rapport aux voies de communication (voie romaine). Le développement du prieuré de Saint-Idunet, quartier Loyconnet (11<sup>e</sup> siècle), puis le quartier de Lostrat (13<sup>e</sup> siècle).
3. A la fin du 18<sup>e</sup> et début du 19<sup>e</sup> siècle, on passe d'un développement urbain à un développement régulier, ordonné par un front bâti sur les quais de l'Aulne, mais toujours contraint par la topographie particulière d'un fond de vallée bordé par des falaises de schiste. L'évolution des fonctions administratives (politiques et judiciaires) et la modification et l'adaptation des axes de communication à de nouveaux flux engendrent une transformation de la morphologie de la ville. La canalisation de l'Aulne puis le développement du chemin de fer (fin 19<sup>e</sup> siècle) dynamisent la ville. Ces moyens de communication participent à l'essor commercial (agriculture, ardoisière...)
4. Le développement de l'urbanisation et des quais au cours du 19<sup>e</sup> siècle se poursuit.
5. L'évolution démographique des années 1950 -1960 et la création de nouveaux logements (extension des faubourgs et développement plus linéaire). Les pavillons et villas occupent les versants et se développent le long des axes routiers.



6. Les années 1970 à nos jours : le développement du tissu pavillonnaire se répartissent sur le territoire communal, notamment sur le plateau avec le développement de la N165 de Brest à Quimper (voie express prévue par le plan routier breton des années 1960, échangeur de ar Pouilhod à Châteaulin )

### Carte de synthèse du développement de Châteaulin



#### Evolution principale des formes urbaines de Châteaulin (synthèse)

- |  |  |
|--|--|
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:red; border:1px solid black;"></span> 1. Enveloppe urbaine post. 10ème siècle (vieux bourg)                 | <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; border:1px solid black; border-radius:50%;"></span> Emplacement du château fort initial (actuelle ruine)                   |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:orange; border:1px solid black;"></span> 2. Enveloppe urbaine au 11ème (Locyonnet et 13ème siècle (Lostrat) | <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; border-bottom:2px solid red;"></span> Ancienne voie royale   |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; border:1px dashed black;"></span> 3. Regroupement des trois bourgs, création de la localité de Châteaulin (13ème siècle)     | <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:orange; border:1px solid black;"></span> Ancien pont habité, 13ème siècle (actuel pont routier principal) |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:yellow; border:1px solid black;"></span> Extensions urbaines post. 13ème ant. 18ème                         | <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; border-bottom:2px solid black;"></span> Ancien pont de la voie ferrée et ancienne gare d'Orléans                           |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:lightyellow; border:1px solid black;"></span> Extensions urbaines milieu 19ème                              | <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; border:1px solid black;"></span> gare de Châteaulin (embranchement) de 1864  |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:red; border:1px solid black;"></span> Extensions urbaines années milieu 20ème                               | <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; border-bottom:2px dashed red;"></span> passerelle piétonne de 2008   |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:purple; border:1px solid black;"></span> Extensions urbaines années 1960 à 1970                             | <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; border-left:2px solid blue;"></span> développement linéaire de l'urbanisation post. 1900                                   |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:pink; border:1px solid black;"></span> Extensions urbaines post. années 1970                                |  |

## II. APPROCHE PAYSAGERE



## I.1. Contexte paysager



Châteaulin vue du ciel. Télégramme 2013



Vue générale depuis le lycée Saint-Louis ( ? ) (entrée est)  
source : inventaire du patrimoine BZH



Ancien pont du chemin de fer franchissant l'Aulne.



Le paysage de Châteaulin est celui de la pénélaine armoricaine creusée par l'Aulne. La faible pente et une roche tendre ont favorisé le développement des méandres sur le parcours de la rivière. Le relief est donc caractérisé par des plateaux, profondément entaillés par l'érosion due à la rivière. Les versants, assez abrupts, sont principalement recouverts par des boisements de type chênaie-hêtraie. La vallée encaissée de l'Aulne met en valeur les silhouettes massives et les flancs abrupts et boisés des points hauts.

La forme tortueuse du territoire communal alliée au cours de la rivière complexifie les perceptions visuelles. De fait, le paysage peut rarement être saisi dans sa globalité, mais se révèle plutôt sous la forme de séquences et c'est l'accumulation de celles-ci qui constitue le visage de la commune. Les séquences sont déterminées en fonction des courbes de l'Aulne et du relief.

Ainsi, les séquences défilent en fonction du déplacement dans la vallée et sont isolées les unes des autres par les courbes de la rivière.

En tenant compte du relief, on obtient deux nouvelles catégories de séries de vues :

- depuis les rives de la rivière et les pentes de la vallée : ce sont essentiellement des vues courtes, fermées par le versant opposé. En oblique horizontale, elles glissent sur les versants jusqu'à la prochaine courbe. En oblique verticale, elles sont limitées par le point d'inflexion entre versant et plateau.
- depuis les plateaux, les vues horizontales sont longues et dépassent largement le territoire de la commune. Seul l'extrême sud est parfois occulté par la hauteur de Ty Allanou. En revanche, la vallée est peu perceptible et semble même souvent inexistante. Il faut s'approcher de la limite des plateaux pour en apercevoir un tronçon.

Il s'ensuit un paysage kaléidoscopique, difficile à appréhender mais d'une grande variété et d'une grande richesse. La complexité de ce paysage naturel est encore renforcée par l'impact anthropique.

L'urbanisation sur les versants de la vallée et les flancs, voire les sommets, des points hauts, offre quelques situations pittoresques. La réalisation d'une voie ferrée entre Quimper et Brest desservant Châteaulin a nécessité la construction d'ouvrages d'art importants : un viaduc enjambe l'Aulne au nord de la commune, au niveau de Guilly Glaz. Un autre franchit le quartier encaissé de Kerlobret, l'ancienne ligne Carhaix-Châteaulin-Camaret.

Deux autres viaducs, au centre de Châteaulin et à Ty Anglais témoignent par leur présence du tracé de l'ancienne ligne Carhaix-Châteaulin-Camaret.



*L'échangeur de la RN 164 au Nord Est de Châteaulin, source ortho photoplan Géoportail 2019*



*Le bocage de Châteaulin (rive gauche), le viaduc et Port Launay en rive opposée, source : JP Portier 2013*

À l'est, la réalisation de la communication entre la voie express Brest-Quimper et la liaison avec Carhaix a modifié le paysage rural originel traversé, suite aux travaux de remblais et déblais nécessités par le relief vallonné et au remembrement partiel qui en a résulté. L'implantation de zones artisanales et industrielles près de ces axes routiers a poursuivi l'évolution du paysage de ce secteur. Le bocage traditionnel du bassin de Châteaulin y a fait place à de grands champs ouverts où les clôtures naturelles sont très rares. Cependant, au sud de l'échangeur routier, de part et d'autre de la voie express, le paysage rural a conservé sa qualité bocagère. Compte tenu de la topographie, la route nationale n'est pas tant visible qu'elle est audible. Les fermes sur le flanc des coteaux sont isolées visuellement, mais dominent la vallée de l'Aulne. Sur ce plateau, quelques routes conservent des talus plantés d'arbres telles celles de Mézanbellec, Kergudon et Coatiliger.

À l'ouest, à l'inverse, le paysage est plus fermé. Le bocage garde un aspect plus traditionnel, même si certaines parcelles ont été remodelées. De nombreux chemins creux partent des hameaux et conduisent aux champs. Les petites routes secondaires sont bordées de talus plantés d'arbres. Exclusivement agricole, la rive gauche conserve un paysage rural traditionnel.



*Bocage de la vallée de l'Aulne (PLU de Châteaulin)*



*L'Aulne en aval de l'agglomération (PLU de Châteaulin)*



## II.1. Contexte géomorphologique et le paysage



Fig.1 - Les grandes lignes du relief du territoire couvert par la feuille Châteaulin : 1:50 000



fiche BRGM notice 0310N



Ancienne carrière de Lostang à Châteaulin

Le bassin de Châteaulin est composé essentiellement de schistes d'aspect feuilleté.

La péninsule bretonne est si riche en roches gréseuses des plus variées qu'il s'avère presque impossible d'offrir un tableau exhaustif de la composition, des gisements et de l'utilisation de ces matériaux, et ce d'autant plus que l'emploi de ces roches se perd dans la nuit des temps. Néanmoins, au sein de cette nébuleuse se détachent quelques grands ensembles, suivis par un immense cortège de roches moins connues aujourd'hui.

Les grès peuvent être classés selon divers critères :

**Composition minéralogique :** Ce sont des roches détritiques, formées de grains de quartz plus ou moins soudés, auxquels peuvent s'adjoindre du feldspath ou du mica. Lorsque la recristallisation est forte, les grès passent à des quartzites dont le façonnement s'avère plus difficile, mais la ténacité singulièrement plus élevée ; la dissémination de fines paillettes de mica blanc conduit aux quartzites séricitiques.

**Texture :** Elle peut être très diverse, passant des faciès extrêmement fins à des faciès graveleux. La texture joue un rôle essentiel dans le façonnement : certains grès ne supportent qu'une taille médiocre par éclatement.

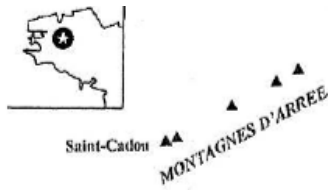
**Couleur :** C'est la caractéristique la plus apparente et la plus variée : blanc à gris très clair (grès armoricain) ; vert (**bassin de Châteaulin**) ; rose (Erquy) ; rouge (Fréhel, Redon) ; lie de vin (Plourivo) ; gris-noir (environs de Morlaix) ; bleu-noir (phtanites) ; parfois bicolores (vert et rouge à Redon et à Fréhel, blanc et rouge à Landévennec...). En règle générale, la coloration est due à l'oxyde de fer.

**Âge :** Des grès se sont formés tout au long des périodes géologiques. **Carbonifère inférieur (grès verts du bassin de Châteaulin).**

**Emploi :** C'est un ultime critère de classement : empierrement, enrochements, granulats... **sculpture (grès vert du bassin de Châteaulin ; grès gris-noir de Morlaix).** À ces emplois majeurs s'ajoutaient dans le passé quelques utilisations particulières (pierres à aiguiser ; pierres réfractaires), sans oublier l'érection des mégalithes.

### Le bassin de Châteaulin

L'époque des premières extractions à Châteaulin reste encore imprécisée mais elle remonterait au moins au 16<sup>e</sup> siècle. Dans son « Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831 », Brousmiche, rapportant sa promenade « très agréable » sur le chemin de Port-Launay à Châteaulin, parle « des carrières d'ardoises... en pleine exploitation sur les deux rives de l'Aulne » ; il va jusqu'à déplorer que « les débris qu'on en retire... fatiguent la vue par leur couleur sombre ». E. de Fourcy (1844b) apporte des précisions sur cette activité extractive. « Les ardoisières les plus importantes du département sont, sans contredit, celles de Lothey, de Châteaulin et de Saint-Ségal. Les exploitations de ces communes sont si multipliées qu'elles touchent presque l'une à l'autre... Les carrières sont situées, pour la plupart, au bord même du canal ». De Fourcy note que les ardoises de Châteaulin s'expédient au loin, à partir de Port-Launay, jusque « sur les côtes de Normandie ». Avec l'ouverture du canal de Nantes à Brest (1842), les sites d'extraction ont eu tendance à se déplacer vers l'est. En 1935, le nombre d'exploitations avait considérablement diminué, compensé, au moins en partie, par la concentration de l'activité sur quelques sites majeurs.



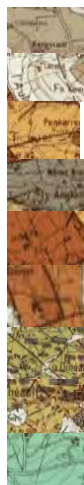
Les ardoisières du centre-ouest Bretagne se situent  
 Primaire-1- ( ● ) L'Ordovicien moyen (district de Gourin, dans les Montagnes Noires [Schistes d'Angers]). 2- ( ▲ ) Le Dévonien inférieur (district de Saint-Cadou dans les Monts d'Arrée) ; seules les principales extractions sont figurées [ardoises épaisses dites de la Montagne]. 3- ( ■ ) Le Carbonifère inférieur (bassin de Châteaulin [en pointillé]). Les anciennes exploitations étaient surtout concentrées vers la partie sud du bassin, aux abords de la vallée de l'Aulne et de ses affluents ; le transport des ardoises était facilité par la proximité du canal de Nantes à Brest. Références : Cartes géologiques au 1/80 000 Châteaulin (1886) et Morlaix (1905) par Ch. Barrois ; L'industrie ardoisière de Basse-Bretagne, par L. Chamneil (1938).



Distribution des ardoisières du Centre-Ouest Bretagne par rapport au Canal de Nantes à Brest et aux voies ferrées. (source : Revue archéologique de l'Ouest, 27 | 2012 Pour une géo-archéologie du Patrimoine : pierres, carrières et constructions, L.Chauris.)



Source : Brgm (Carte géologique imprimée 1/50 000)



Groupe de Châteaulin » : Formation des schistes et wackes de Pont-de-Buis (Viséen supérieur- Namurien A)

Dépôts fluviatiles et lacustres : Alluvions anciennes : terrasses moyennes et inférieures (Pléistocène)

Groupe de Troaon s.l. (Emsien supérieur - Givétien)

Groupe de Kerguillé (Silurien), 300 m

Formation des Schistes et quartzites de Plougastel (Pridoli-Lochkovien), 300-400 m

Groupe de Seillou (Praguien supérieur - Emsien supérieur)

Formation des Grès de Kermeur (Caradoc)

Formation des Tufs et calcaires de Rosan: Tuffites basiques

Formation des Phyllades de la baie de Douarnenez : Briovérien de la baie de Douarnenez (Protérozoïque sup, à Cambrien basal)





Ancienne ardoisière



Dallage gallo-romain en grès vert carbonifère du bassin de Châteaulin mis à jour lors de fouilles à Carhaix (Vorgium). (source : *Revue archéologique de l'Ouest*, 27 | 2012 *Pour une géo-archéologie du Patrimoine : pierres, carrières et constructions*, L.Chauris.)



Sol des quais en schiste ardoisier

### Les schistes dinantiens bleu sombre de Châteaulin-Carhaix :

Ils sont susceptibles de livrer avec abondance des moellons plats, de larges dalles et même, localement, d'excellentes ardoises. Ce matériau était naguère apprécié pour l'obtention de dalles tumulaires, tant dans la seconde partie du 19<sup>e</sup> siècle qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'attestent encore quelques tombes ; mais cette pierre, aujourd'hui totalement délaissée, n'est plus qu'un témoin d'une époque révolue.

Les grès verts du bassin de Châteaulin : l'emploi massif de schistes bleus, grès et quartzites dans les constructions rurales rend compte d'un approvisionnement en matériaux principalement local.

Les schistes bleus présents dans le sous-sol de la commune ont été très tôt utilisés comme moellons plats, très certainement avant leurs utilisations et exportations en tant qu'ardoises. Ce matériau a déjà été utilisé dans la cité gallo-romaine de Vorgium (aujourd'hui Carhaix- photo ci-contre)). Son emploi, à nouveau attesté dès le 16<sup>e</sup> siècle, prend une place essentielle dans les constructions, notamment à Carhaix et dans ses environs. De même, les infrastructures ferroviaires ont aussi employé ce matériau local. Mais cette pierre n'a pas été recherchée uniquement autour de Carhaix ; en fait, elle a été utilisée un peu partout dans le bassin de Châteaulin. Le grès vert joue un rôle essentiel en sus du granite. À Châteauneuf-du-Faou, dans la vaste chapelle Notre-Dame-des-Portes (fin du 19<sup>e</sup> siècle), ce grès est en association avec divers granites ; les traces d'outils de façonnement y sont très nettes sur les parements vus. Comme aux environs de Carhaix, les grès verts ont également été recherchés, plus à l'ouest, pour l'habitat. Ces grès ont aussi été mis en œuvre dans la statuaire.

Les quartzites gris-vert sombre de Plougastel : dans les terroirs d'affleurement, ces roches ont été utilisées pour l'habitat, mais aussi pour les édifices religieux ; lorsque leur taille s'avère plus aisée, elles ont pu être recherchées pour l'obtention de pavés (Châteaulin...).



*Linteau en bois et mur en moellons de schiste*



*Utilisation du granite associé aux moellons de grès et de schiste*



*Exemple de mur en moellons plats de grès et de schiste*

## Le patrimoine bâti et la géologie

« Dans un terroir dépourvu de granite, artisans et artistes locaux ont su mettre en œuvre un matériau qui, au premier abord, ne paraissait pas offrir les atouts de la « pierre de grain » qui affleure au nord et au sud du bassin. Ce matériau local, utilisé dans les édifices les plus variés, confère au bâti du bassin de Châteaulin une originalité architecturale. Son association fréquente aux granites « importés » induit un polythisme du plus heureux effet. Parfois, le grès a même été exporté vers les bordures du bassin, au-delà de ses sites d'extraction. Du fait de ses aptitudes à la sculpture, le grès vert a été très tôt recherché pour la statuaire. L'emploi de cette roche singulière, constant pendant plusieurs siècles (au moins du XVIe au début du XXe siècle) paraît aujourd'hui totalement tombé dans l'oubli. Ses qualités devraient susciter une reprise artisanale, tant pour les restaurations que pour les constructions neuves. » (L. Chauris, 2010).

On retrouve l'usage du granite pour des éléments de maçonnerie (linteaux, encadrement des baies, angles...) principalement dans les secteurs urbains. Dans les écarts bâtis, sur le bâti rural, les simples linteaux de bois sont cependant fréquents (mise en œuvre caractéristique des pays de schiste) tout comme l'absence de chainages d'angle en pierre de taille. L'utilisation du bois comme linteau disparaît toutefois vers le milieu du 19e siècle avec la généralisation de pierres de taille de granite standardisées. Le faciès le plus fréquent est un granite gris clair provenant probablement de la région de Locronan.

**Ainsi, la géologie participe de manière multiple à la perception des paysages. La nature des roches prédominantes intervient à la fois sur les reliefs, la couverture végétale, mais également sur l'architecture et les activités humaines.**



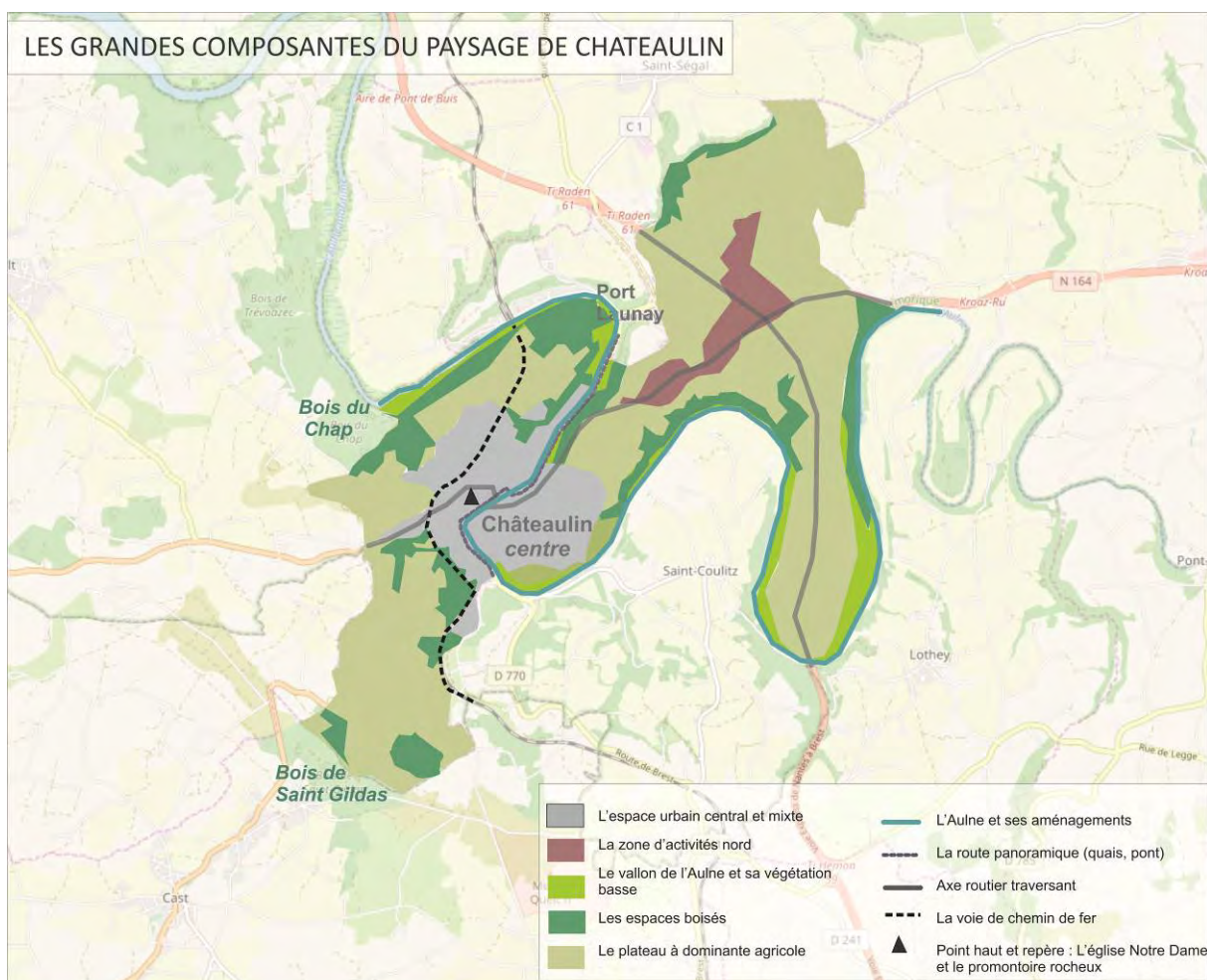
## II.2. Analyse paysagère du territoire communal

Le territoire communal est composé schématiquement des grands types de paysages appartenant au grand paysage du bassin de Châteaulin et de la Cornouaille intérieure. A l'intérieur de ces ensembles paysagers significatifs, on recense des **sous-ensembles spécifiques**

- Paysages à dominante urbaine,
- Paysages à dominante naturelle,
- Paysages à dominante agricole.

### Les grandes composantes paysagères :

- Un paysage structuré par la présence de l'Aulne et par la profondeur de ses boucles,
- Un paysage et des formes urbaines, inscrites dans le relief,
- Un paysage urbain de grande qualité, en bord de l'Aulne, et aux abords de l'église Notre-Dame,
- Un espace rural fragmenté (par les infrastructures, le canal et les espaces urbains) aux physionomies différentes, un bocage dense de qualité à l'ouest et un espace agricole plus ouvert à l'est,
- Un plateau est investi par les activités économiques, à proximité de l'échangeur du Pouillot (N165),
- Une végétation dense : sur les versants pentus, les plantations d'alignement en bord de Canal, couloirs et continuités d'espaces naturels sur les rives.





### II.3. Evolution du paysage urbain : le mail, les e



Le quai Carnot Photographie Le Doaré 20<sup>e</sup> siècle

#### Rive gauche (partie urbaine)

Sur la photographie ancienne (début 20<sup>e</sup> siècle), le quai Carnot présente alignement d'arbres, régulier dont, une grande partie, a disparu aujourd'hui sur « la partie urbaine dense », comprise entre la colline et l'Aulne. Ainsi, seuls quelques arbres restent quai Robert Alba et sur le halage en entrée Ouest avenue de Quimper.



Le quai Carnot 2018

Le boisement de la colline « Nin » s'est développé, mais les affleurements de roches restent visibles.

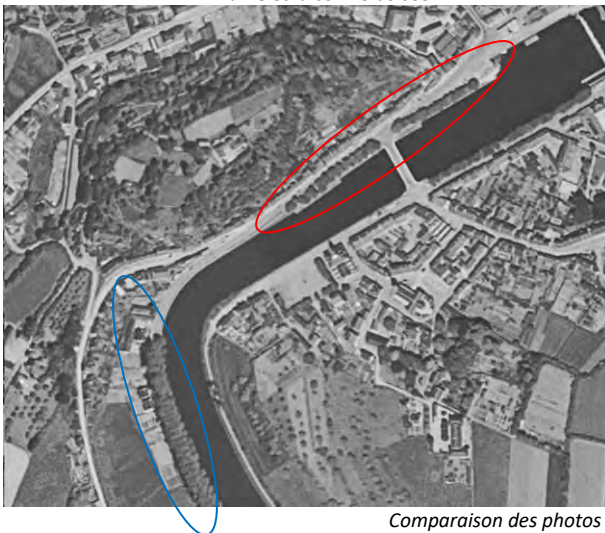
Le halage, avenue de Quimper, possède toujours des arbres plantés sans que le mail du début des années 1900 n'ai été conservé.



Avenue de Quimper, le halage planté d'arbres, la vue sur la Chapelle Notre-Dame et la colline boisée



Jeune mail planté le long de l'avenue de Quimper, photographie le Doaré début 20<sup>e</sup> siècle



Comparaison des photos aérienne de 1950 et de 2018





La Ville-Jouan depuis l'église Notre-Dame, début du 20<sup>e</sup> siècle, collection Le Doaré



La Ville-Jouan depuis l'église Notre-Dame, 2019



Le quai Charles de Gaulle, le mail de tilleuls, 2018



Le quai Charles de Gaulle au début du 20<sup>e</sup> siècle. Les arbres sont nouvellement plantés. Source : Le Doaré

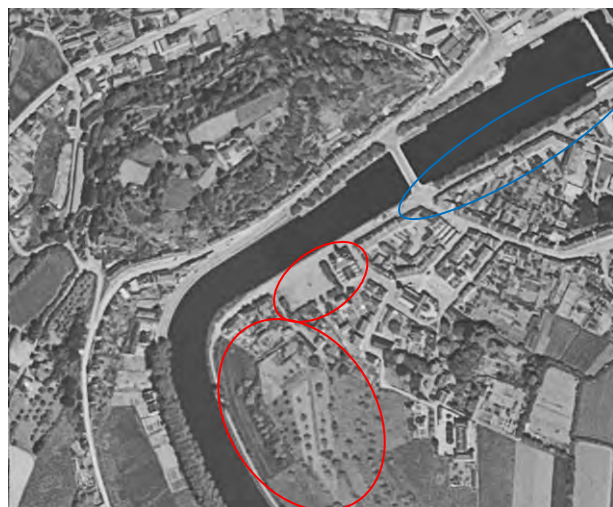
### Rive droite (partie urbaine)

Au début du 20<sup>e</sup> siècle l'urbanisation du quartier de la Ville-Jouan se concentre uniquement autour de l'église Saint-Idunet et des axes principaux (les quais, Grande Rue).

L'hôtel de ville et la poste ne sont pas encore construits. L'actuelle place la Résistance est alors une grande place bordée d'arbres, en continuité (à la place de l'hôtel de ville) on retrouve la halle au blé.

A l'emplacement des actuelles résidences et pavillons, rue du Parc Bihan, on retrouve un espace bocager qui servira de camping « rural » au milieu des années 1900.

La plantation des arbres du quai Charles de Gaulle semble dater de la fin du 19<sup>e</sup> /début 20<sup>e</sup> siècle, les arbres sont toujours présents. En revanche, le quai Jean Moulin (de l'Hôtel de Ville) ne possède pas d'alignement d'arbres, les arbres de l'actuelle place de la Résistance ont été coupés lors de la réalisation de la poste et du réaménagement de la place.



Comparaison des photos aériennes de 1950 et de 2018



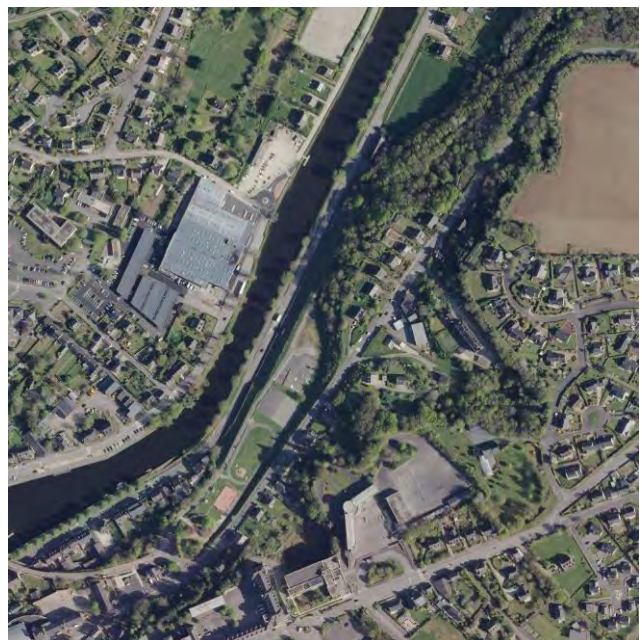


Les gradins rive droite, compétition cycliste. Source : Le Doaré

### L'entrée nord, rue de Marcel Milin



Les gradins, 2019





## II.4. Les entrées de ville

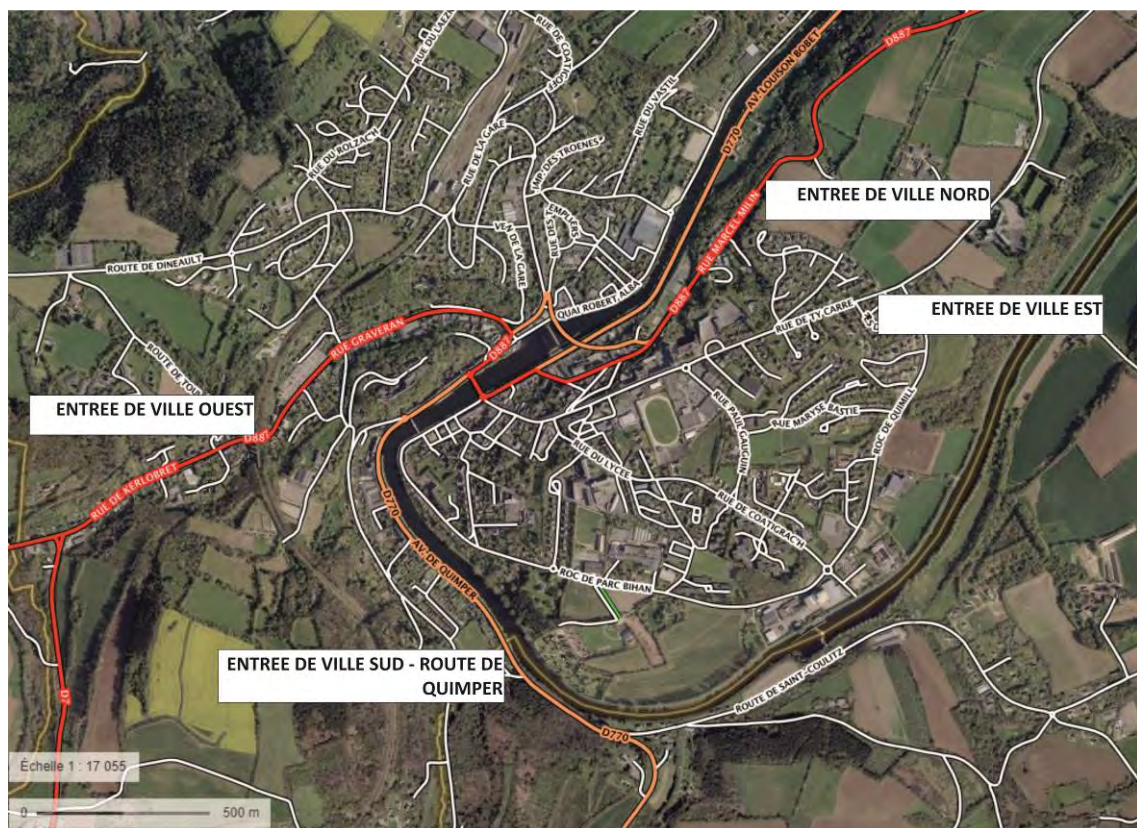
La formule « entrée de ville » est courante mais revêt différentes réalités. Dans la ville du moyen âge, l'entrée de ville renvoie aux portes physiques de la ville, aujourd'hui, elle présente diverses formes, aspects et enjeux. Il s'agit d'un espace de transition, mais aussi d'un espace de présentation (c'est la première perception de la ville), une « entrée ». Les usages et fonctions de ces « entrées » jouent un rôle déterminant dans leur « qualité », mais ces fonctions découlent également d'enjeux environnementaux et de la topographie.

Les contours de la ville sont de moins en moins marqués, les différentes périodes d'extensions récentes de la ville se sont faites suivant les axes de communication.

Châteaulin présente plusieurs entrées :

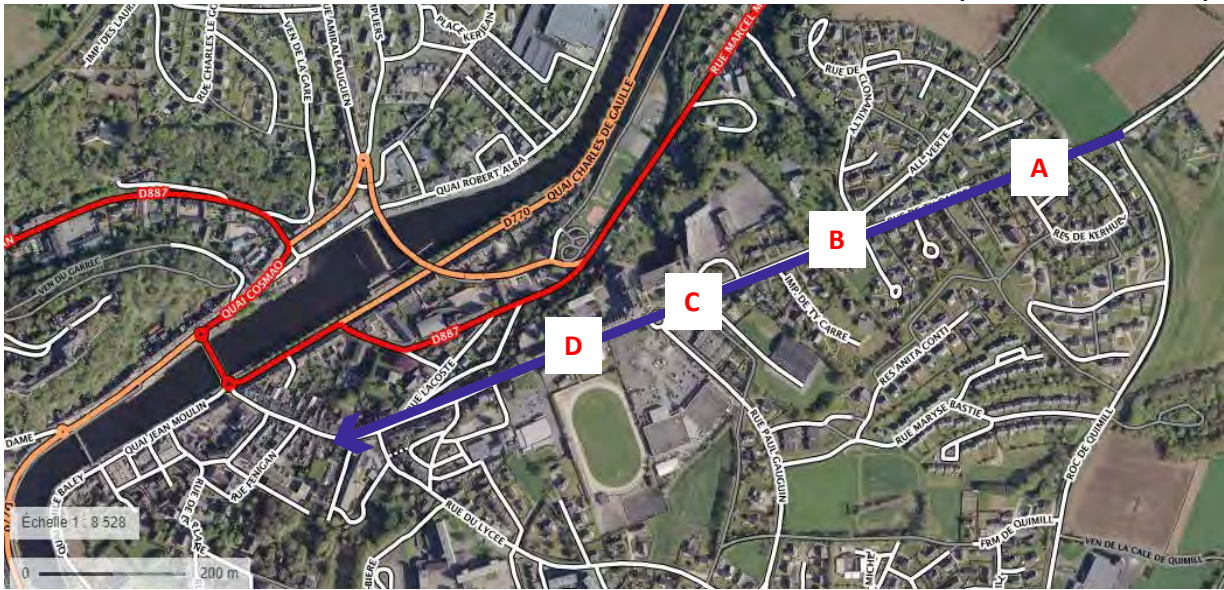
- par voie terrestre (routière) et ferroviaire
- par voie fluviale

Selon l'entrée et le mode de déplacement, la perception du site est différente.





ENTREE DE VILLE



Photos



Description

Départ du circuit : cimetière de Kerhuel

**Partie A - B :** quartiers pavillonnaires, contemporains, de style néobreton (toit en ardoise, enduits clairs).

Quelques édifices et murets alignés à la voie, mais sans créer un ensemble ordonnancé.

*Éléments de détail : Arrière-plan paysager vallonné, campagne boisée*

**Partie B - C :**

*Fonction première :* quartier d'habitat, implantation plus ou moins homogène (en retrait). Quelques villas et leur muret.

Des espaces « vides » créés par des jardins et l'implantation des parkings des équipements scolaires (lycée privé Saint Louis) ou des commerces (zone commerciale).

*Fonctions autres :* équipement scolaire, zone d'activité commerciale d'Intermarché).

*Éléments de détail :* chemin creux, édifices architecturaux (ponctuels) sans séquence continue. Vue sur le clocher de la chapelle du Lycée Saint Louis, vue sur l'arrière-plan « agricole » vallonné et boisé (présence d'éoliennes).

**Partie C-D :**

*Fonction première :* équipement scolaire, activité commerciale, équipement public (Stade Eugène PIRIOU).

*Fonctions autres :* habitat, séquence ordonnancée – alignement à la voie.

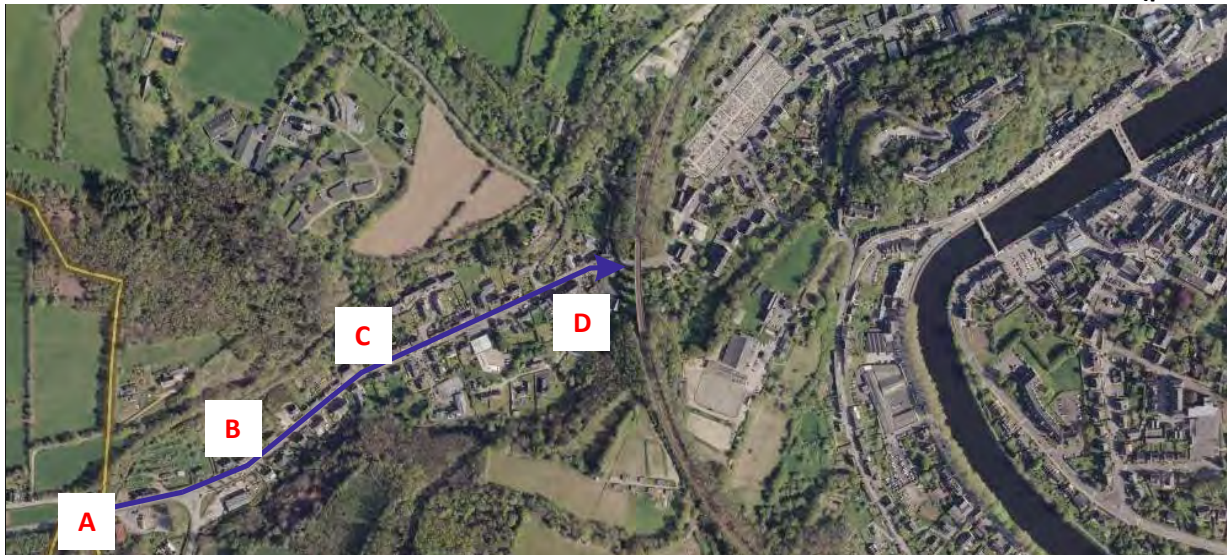
*Éléments de détail :* patrimoine architectural (édifice religieux, maison de ville et muret en pierre plate), vue sur le clocher de l'église Saint-Idunet, vue sur l'arrière-plan « agricole » vallonné et boisé (présence d'éoliennes), quelques percées visuelles vers la rive opposée de l'Aulne (côté nord).

**Conclusion**

La séquence A à C est particulièrement occupée par des fonctions, usages ayant vocation à évoluer dans le temps (habitat contemporain, équipements, vides urbains, activités économiques). L'intérêt patrimonial des édifices est faible et reste très ponctuel. En revanche la dernière séquence (depuis la partie ancienne du Lycée Saint Louis) revêt des intérêts architecturaux (séquence organisée) et paysagers (vues lointaines, percées visuelles témoignant de la topographie).



ENTREE DE VILLE -NORD



Photos

Description



Départ du circuit Pont de la D887

**Partie A à B :** l'urbanisation est linéaire, quelques commerces et services sont implantés dans le tissu résidentiel. Si les espaces de jardins sont tous situés à l'arrière, les vides urbains (parking, friche) créent un ensemble désordonné.



**Partie B à C :** cette séquence est plus organisée, on retrouve également certains (commerces, services ou restaurants) dans le tissu résidentiel souvent réalisés dans d'anciennes habitations. On retrouve, du côté gauche de la rue, des habitations R+1 (maisons jumelles, petites villas...) légèrement en retrait de la voie, dont les clôtures confèrent une harmonie générale. Du côté droit, la séquence reste interrompue par des vides urbains ou des changements d'implantations du bâti (alignement à la voie d'édifices plus anciens que ceux de la typologie précitée).



La dernière séquence est marquée par le viaduc, son architecture imposante, telle une arche, marque véritablement le début d'une entrée. On note la présence d'un ancien moulin aux pieds du viaduc ferroviaire (à droite de la rue).



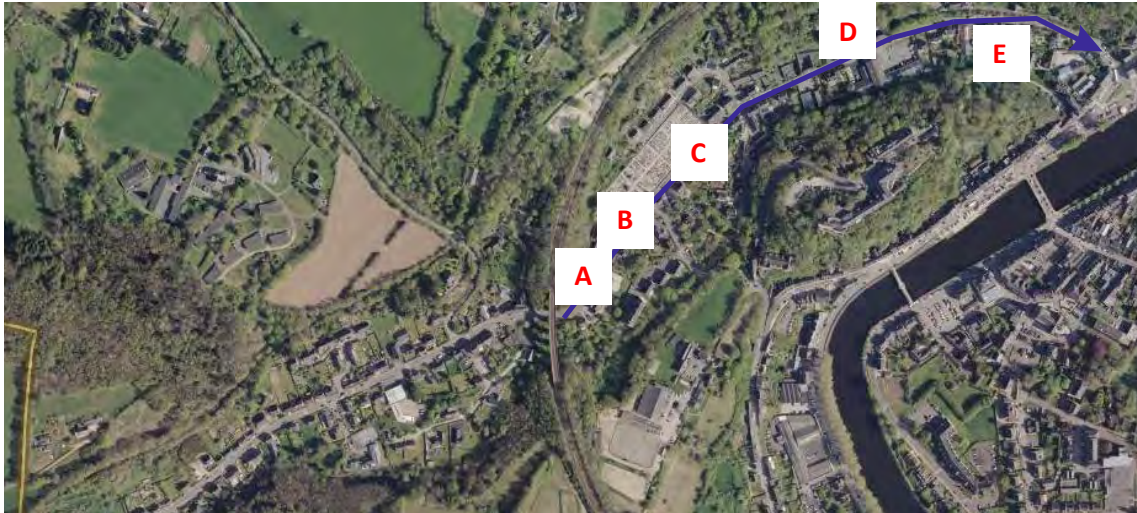
**Conclusion**

Cette séquence est particulièrement encaissée, entre la pente à gauche (marquée par les jardins en coteau) et le début du vallon à droite (en dessous de la route). Les constructions sont très hétérogènes, mais on retrouve, ponctuellement, des édifices anciens (moulin, maison de ville).

Le viaduc constitue un élément phare, comme une ouverture sur une autre séquence.



**ENTREE DE VILLE -NORD**



**Photos**

**Description**



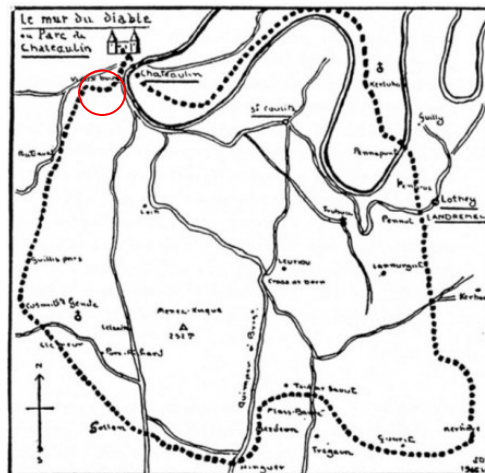
Départ : sous le viaduc

La première partie est marquée par :

- des vues sur l'arrière-plan boisé (butte du château)
- des vues sur le clocher de l'église Notre-Dame,
- une séquence urbaine relativement organisée (en premier plan : maisons en léger retrait de la voie, en arrière-plan une série de petits collectifs de même composition).
- le cimetière et son mur d'enclos (en pierres plates de schiste et d'ardoise), ainsi que ses deux guérites.



La deuxième partie présente des constructions plus anciennes avec de plus grands volumes (maison de ville à travées R+1+c, encadrement des baies en granit...) mais aussi quelques belles villas. La dernière partie de la séquence est particulièrement marquée par le relief (présence d'un mur haut surmonté d'un talus végétalisé – vestige du mur du parc du duc ?)



Carte dressée en 1946 par Jos Le Doaré d'après les notes du docteur Eugène Halléguen



Quelques entreprises ponctuent le tissu résidentiel, plus ou moins intégrées au tissu urbain (espaces de stationnement, matériaux, signalétique).

**Conclusion**

Le viaduc marque le début de la séquence.

Les éléments architecturaux ainsi que les vues sur l'église Notre-Dame, confèrent à cette entrée une image plus urbaine que la séquence précédente.





ENTREE DE VILLE



Photos

Description



Départ limite communale avec Saint Coulitz

Cette entrée de ville est particulièrement emblématique, la voie longe l'Aulne, le chemin de halage est planté de marronniers, ce qui dirige le visiteur vers le centre-ville.



Les vues sur l'église Notre-Dame et sur le quai (imbriqué entre le fleuve et le coteau rocheux) sont entrecoupées suivant les méandres de l'Aulne.

De l'autre côté de la rue, le quartier est résidentiel, il s'agit presque uniquement de villas des années 1950, implantées avec un léger retrait de la voie, accompagné d'un petit jardin clos à l'avant et d'un jardin plus important à l'arrière.



En se rapprochant du centre-ville, on retrouve plusieurs entreprises (un garage, une épicerie...), venant interrompre la séquence des villas et annoncer des volumes plus importants et urbains (hauteurs R+2+c, immeubles de ville).

**Conclusion**

Il s'agit d'une entrée « touristique » et emblématique de Châteaulin.





**ENTREE DE**



**Photos**



**Description**

Départ 30 rue Marcel Milin

Sur la première partie (A-B), l'urbanisation s'est développée le long de la voie et en épaisseur lorsque le relief le permettait. On retrouve des habitations individuelles (pavillonnaire) et quelques petites villas néo-bretonnes ; l'implantation du bâti est discontinue.

La partie B à C est plus fortement marquée par le relief, l'urbanisation ne s'est pas développée entre la voie Marcel Milin et l'Aulne. Les vues avec la rive opposée sont entrecoupées par des rideaux d'arbres.

La dernière partie offre des vues sur l'ancienne gare et l'ancien pont de la voie ferrée ainsi que sur le promontoire rocheux surplombant la ville et l'Aulne.

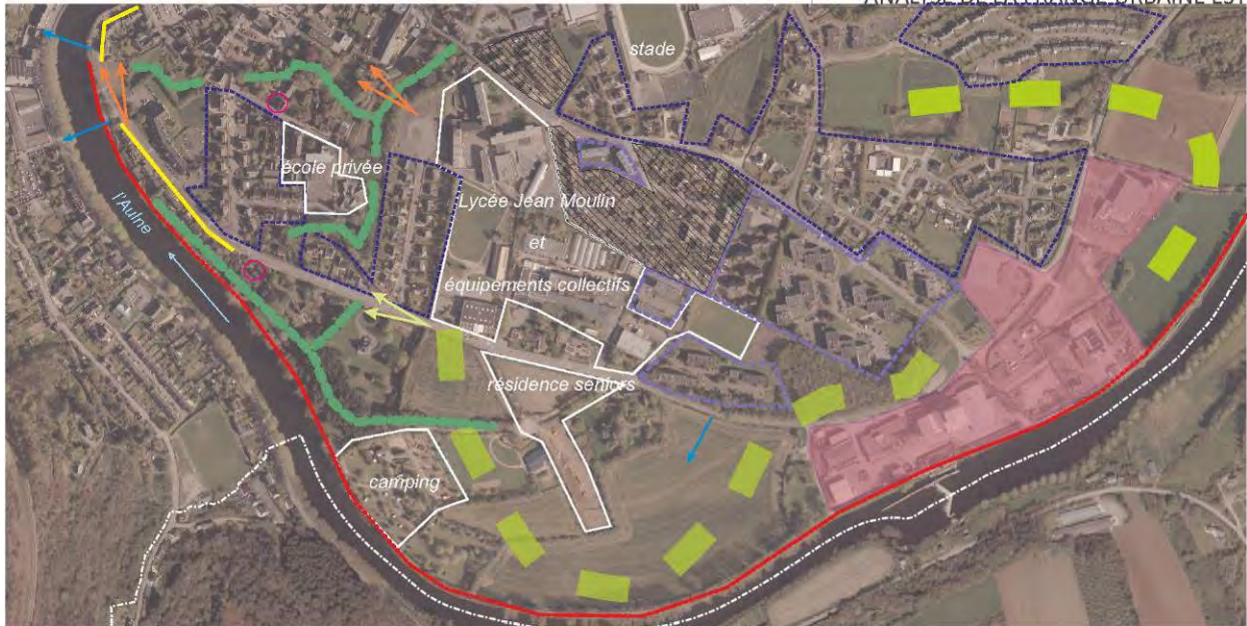
**Conclusion**

Cette entrée de ville constitue l'axe Châteaulin-Port Launay. C'est une entrée de ville marquée par le relief avec une route panoramique.



## II.5. Le tour de ville

### ANALYSE DE LA FRANGE URBAINE EST



	espace à vocation économique		séquence ordonnancée		perspective sur le bourg et le clocher de l'église Saint-Idunet et/ou l'église Notre Dame
	séquence quartier résidentiel organisé		séquence ordonnancée avec ruptures ponctuelles		perspective sur l'ensemble urbain et l'arrière plan vallonné et naturel
	lotissements		chemin de halage, piéton		percées visuelles sur la rive gauche
	habitat collectifs, grands ensembles		Pente forte		édifice d'intérêt architectural
	frange agricole et naturelle		trame verte (jardins, parcs, boisements)		

### ANALYSE DE LA FRANGE URBAINE EST



	espace à vocation économique		séquence ordonnancée		perspective sur le bourg et le clocher de l'église Saint-Idunet
	séquence de pavillons style néobreton		séquence ordonnancée avec ruptures ponctuelles		perspective sur l'ensemble urbain et l'arrière plan vallonné et naturel
	lotissements		chemin creux		percées visuelles sur la rive gauche
	frange agricole		Pente forte		édifice d'intérêt architectural
					Villas



ANALYSE DE



<span style="color: red;">■</span> Vieux bourg - quartier Notre Dame	<span style="color: yellow;">—</span> séquence ordonnancée	perspective sur le bourg et le clocher de l'église Saint-Idunet et/ou l'église Notre Dame
séquence quartier résidentiel organisé	<span style="color: yellow;">- - -</span> séquence ordonnancée avec ruptures ponctuelles	percées visuelles sur la rive droite
<span style="color: green;">■</span> frange agricole et naturelle	voie ferroviaire et édifices liés (ponts, viaduc, tunnel)	édifice d'intérêt architectural (hors séquence bourg/halage) et villas
<span style="color: green;">—</span> trame verte (jardins, parcs, boisements)	Pente forte	<span style="color: pink;">—</span> séquence composée de villas en bord de halage
Eglise Notre-Dame, MH	mail planté le long du halage	

ANALYSE DE LA FRANGE URBAINE NORD



<span style="color: pink;">■</span> espace à vocation économique	<span style="color: yellow;">—</span> séquence ordonnancée	perspective sur le bourg et le clocher de l'église Saint-Idunet et/ou l'église Notre Dame
séquence quartier résidentiel organisé (type maisons d'ouvriers)	<span style="color: yellow;">- - -</span> séquence ordonnancée avec ruptures ponctuelles	percées visuelles sur la rive droite
lotissements	voie ferroviaire et édifices liés (ponts, viaduc, tunnel)	édifice d'intérêt architectural (hors séquence bourg/halage) et villas
habitat groupé, organisé	Pente forte	<span style="color: red;">—</span> axe panoramique
<span style="color: green;">■</span> frange agricole et naturelle	trame verte (jardins, parcs, boisements)	<span style="color: green;">—</span> mail planté le long du halage

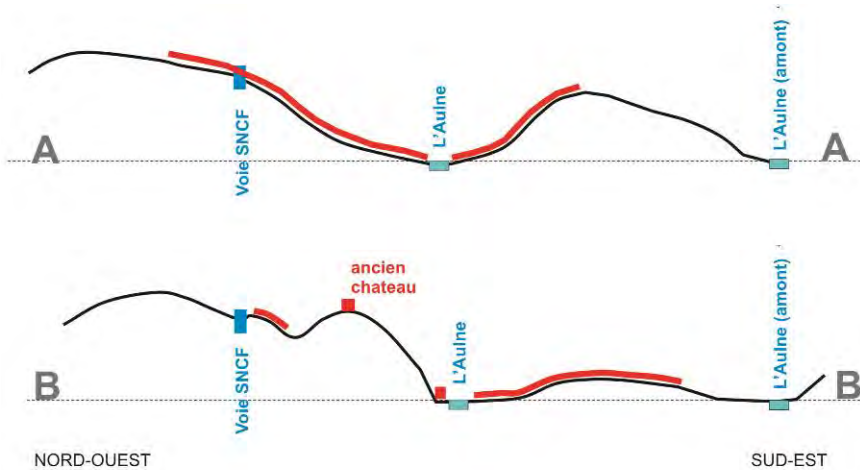
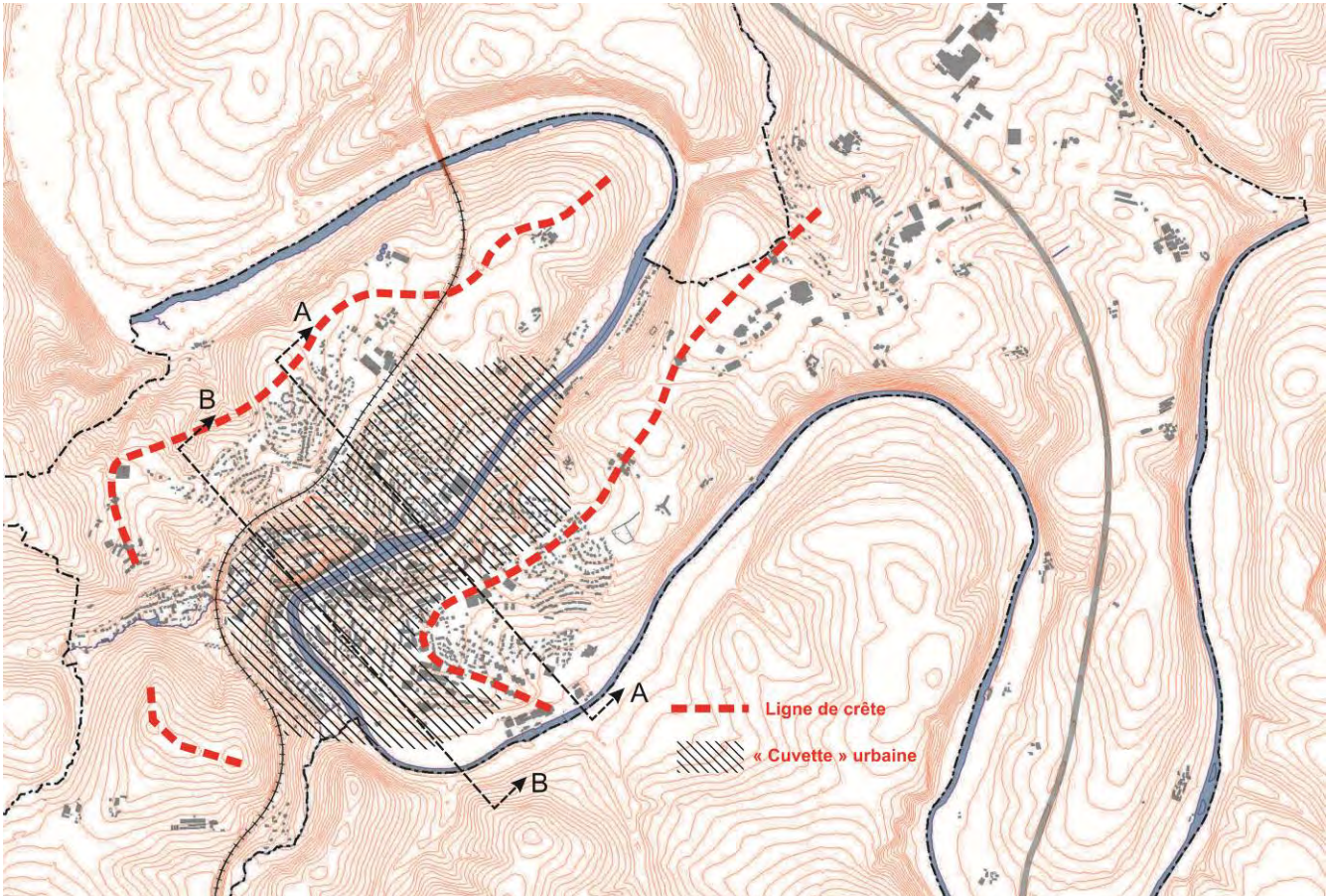


## II.6. Un paysage urbain inscrit dans le relief

L'ensemble urbain cohérent s'inscrit dans un site « en cuvette ».



Vue du sud-est vers le nord-ouest, depuis la ligne de crête (coupe AA ci-dessous)



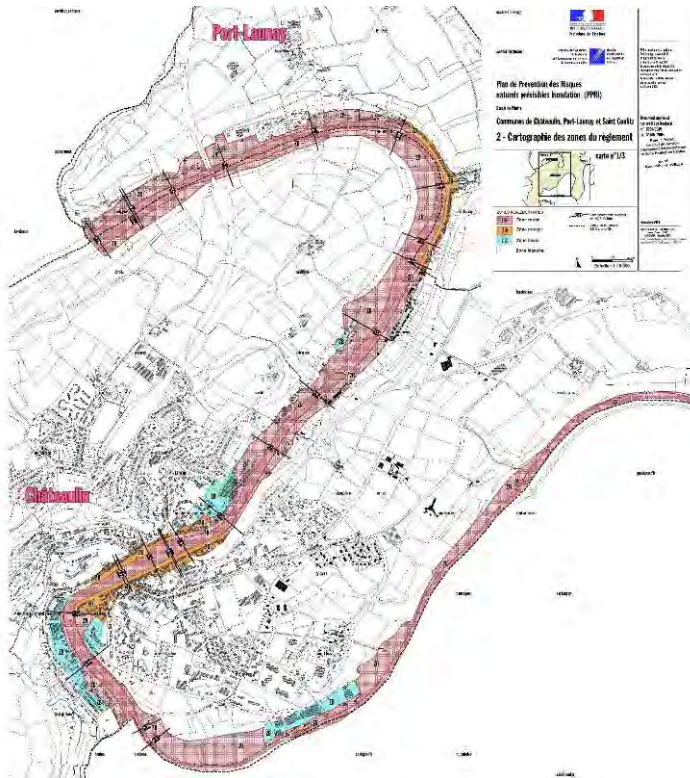
Coupe AA  
Les versants urbanisés sur l'Aulne, un urbanisme « en cuvette ».

Coupe BB  
Au droit du château, la vue s'étend sur le méandre amont de l'Aulne.

### **III. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE**



## II.1. Risques naturels et technologiques



Sur la commune de Châteaulin, les risques suivants ont été recensés :

- Le risque d'inondation par débordement de rivière,
- Le risque de submersion marine,
- Le risque de mouvements de terrain,
- Le risque lié aux cavités souterraines,
- Le risque sismique (comme l'ensemble des communes du département du Finistère)

La commune de Châteaulin est également concernée par certaines nuisances, notamment sonores du fait de la présence de plusieurs infrastructures de transport terrestre.

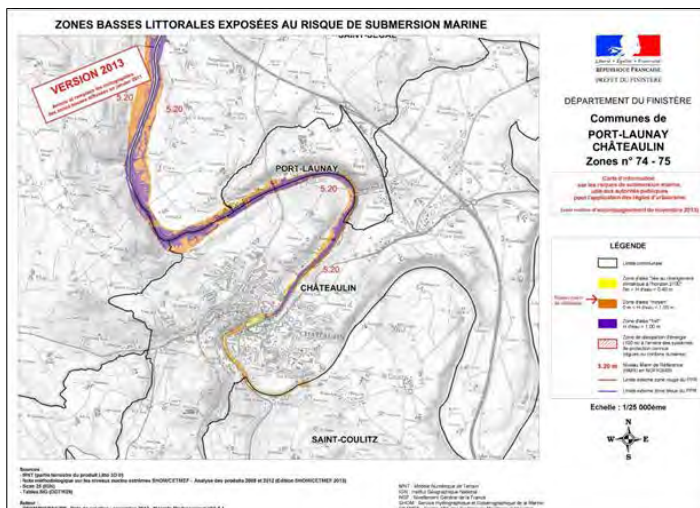
### Le risque d'inondation

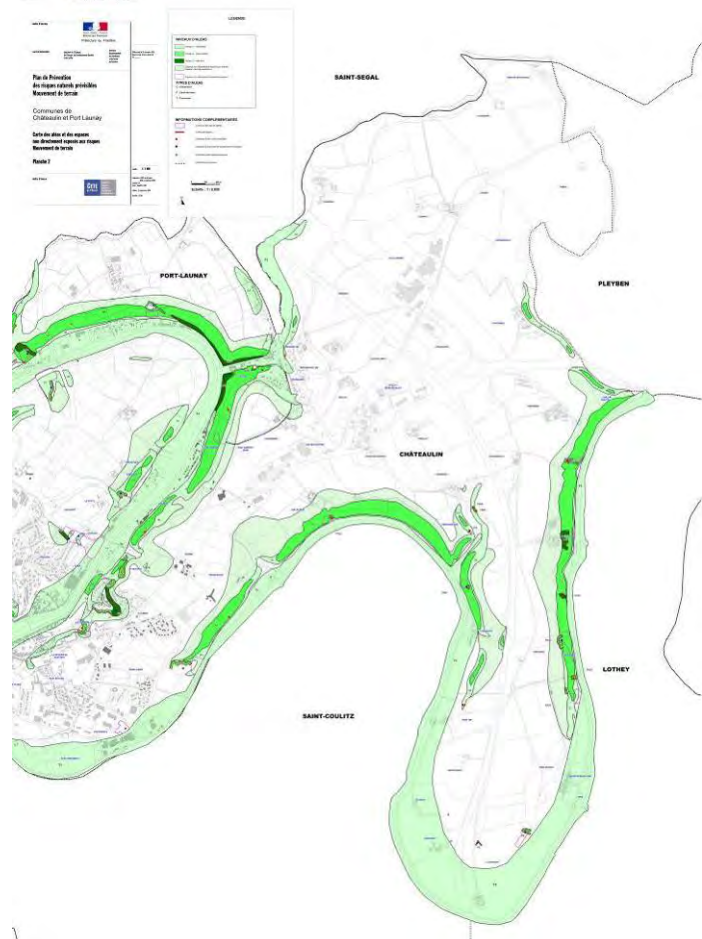
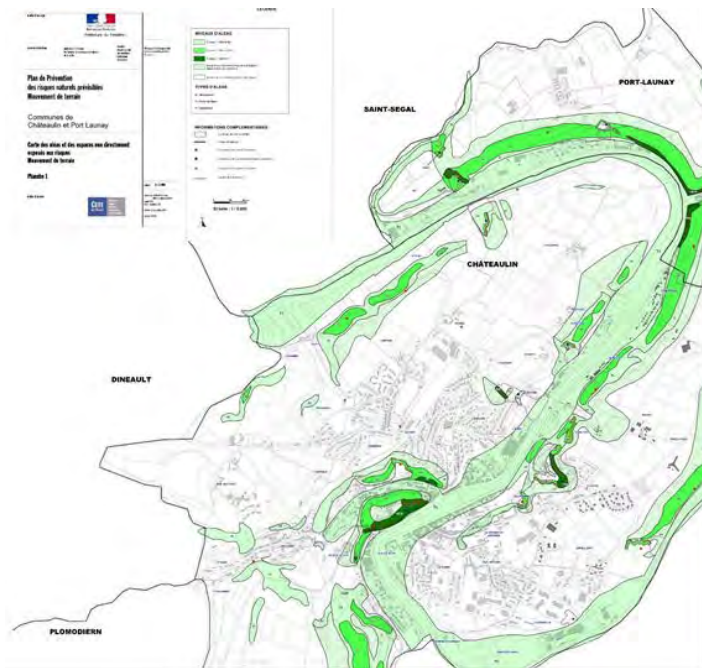
La commune de Châteaulin est régulièrement soumise à des débordements de cours d'eau entraînant l'inondation de lieux habités, et résultant de la conjonction de deux phénomènes : tenant d'une part à une pluviométrie excessive sur le bassin versant de l'Aulne, d'autre part à de forts coefficients de marée, dont l'influence se fait sentir jusqu'à Port-Launay. Le plan de prévention des risques naturels prévisibles relatif au phénomène inondation sur les communes de Châteaulin, Port-Launay et Saint-Coulitz a été approuvé par arrêté préfectoral du 12 janvier 2005.

### Le risque de submersion marine

La commune de Châteaulin est concernée par le risque de submersion marine. Les cartes produites en 2013 déterminent les zones d'aléa fort et les zones d'aléa moyen, ainsi qu'une zone d'aléa futur, liée à l'anticipation des effets du changement climatique. Ces 3 zones sont considérées inondables pour un niveau centennal défini par le service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM).

Parmi les zones urbanisées, présentant une vulnérabilité importante ou moyenne, on relève principalement les secteurs suivants - Coatigaor, - Lostang.





Source : cartes du PPRMT de Châteaulin et Port Launay

### Le risque de mouvement de terrain

La commune de Châteaulin est concernée par un plan de prévention des risques naturels prévisibles « mouvements de terrain » a été prescrit en décembre 2001 par arrêté préfectoral sur les communes de Châteaulin et Port-Launay. Plusieurs éléments figurent sur cette cartographie

- Les niveaux d'aléas (niveau 1 = aléa faible, niveau 2=aléa modéré, niveau 3=aléa fort)
- Types d'aléas (Glissement, chutes de blocs tassement)
- Informations complémentaires

Les principaux secteurs urbains, présentant un niveau 3, soit un aléa fort, sont les suivants :

- Les abords du site du Château,
- La partie basse de la rue Graveran,
- La partie boisée située entre le lycée Saint-Louis et le lotissement de Clonakilty,
- Le site naturel situé au Nord de Lostang.

### Le risque lié aux cavités souterraines

Le site du ministère de l'Environnement recense par commune, les sites affectés par ces cavités souterraines. Sur Châteaulin, ces informations concernent :

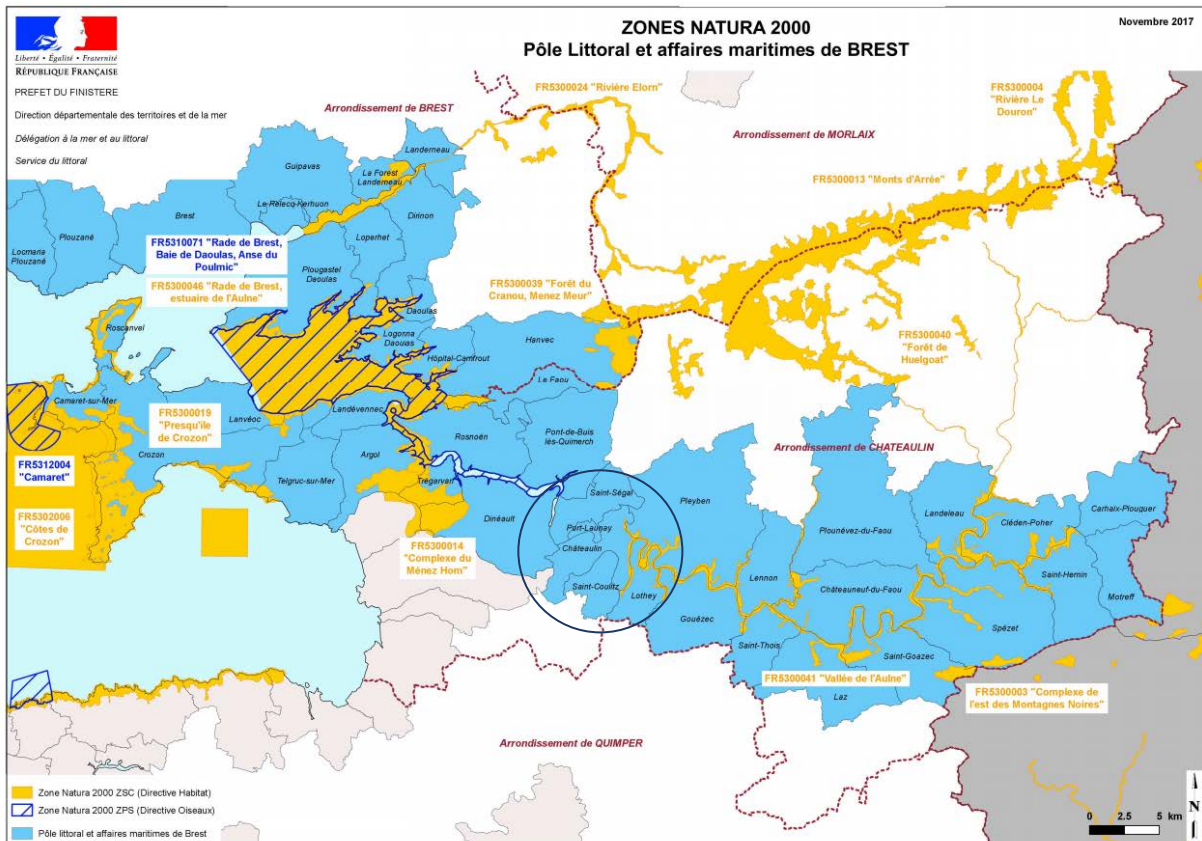
- L'ancienne carrière d'ardoises de Coatigoff,
- Le puits d'extraction d'ardoises de Kerstrat,
- Le puits d'extraction de Stroes,
- La galerie d'extraction d'ardoises de l'Hospice,
- Puits d'extraction d'ardoises de L'Hospice (tunnel de 3 m de large sur 3 m de hauteur. Présence de très nombreux déblais. Les galeries et les puits ne sont pas visibles).

### Le risque sismique

La commune de Châteaulin est située, comme l'ensemble de la Bretagne, en zone de sismicité de niveau 2, soit une sismicité faible.



## II.2. Composition de la flore et biodiversité



Les zones NATURA 2000



Les sites inscrits : atlas des patrimoines

La commune de Chateaulin est marquée par la présence de plusieurs sites naturels protégés et inventoriés, ce qui atteste de la qualité environnementale et paysagère du territoire.

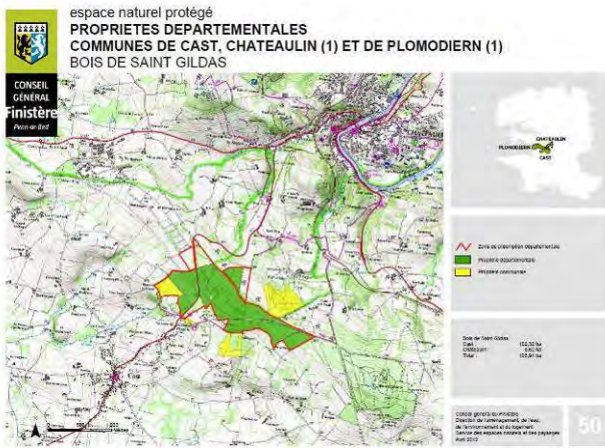
### Natura 2000 :

La vallée de l'Aulne a été proposée au réseau Natura 2000 en décembre 1998. Elle est désignée en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par arrêté du 17/02/2014. Le site Natura est constitué par l'Aulne (de la commune de LOTHEY à la commune de POUILLAUQUEN), ses rives boisées, les prairies inondables ainsi que les vallées adjacentes de ses affluents.

Il s'agit d'un site d'intérêt majeur pour la reproduction et l'hivernage du grand rhinolophe en France, l'espèce occupant des constructions et d'anciennes ardoisières réparties sur le linéaire fluvial ainsi que des constructions.

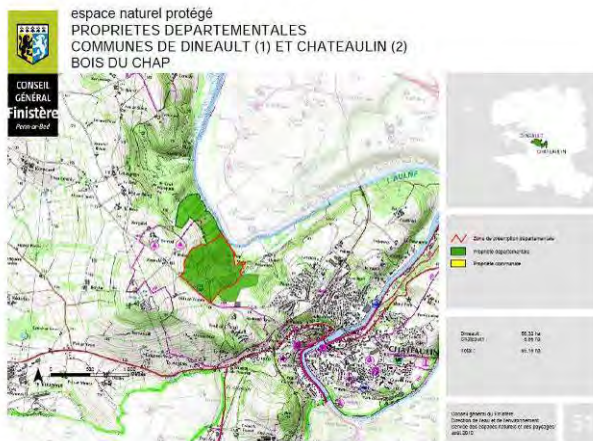
### Les 3 sites inscrits :

- les abords de l'église Notre-Dame - 5,5 ha - Arrêté du 30/09/1942 ;
- l'Aulne et ses rives - 19 ha - Arrêté du 31/12/1942 ;
- le site de Port-Launay - 15,8 ha - Arrêté du 02/03/1943.



### Les sites protégés par une maîtrise foncière (deux sites naturels du département)

- le bois de Saint-Gildas qui couvre 108,94 ha dont 6,62 ha sur Châteaulin ;
- le bois du Chap qui couvre 65,18 ha dont 8,86 ha sur Châteaulin.



Les espaces naturels protégés du Département

### Les sites inventoriés

L'inventaire des Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) ne stipule aucune réglementation mais reste un outil de connaissance des milieux naturels français.

Sur Châteaulin, les ZNIEFF recensées sur la commune de Châteaulin sont :

- Menez Quelec'h – Montagne St-Gildas couvrant 300 ha et comprenant principalement des landes à bruyères ;
- Marais de l'Aulne maritime autour de la pointe de Rosconnec couvrant 329 ha et comprenant essentiellement les roselières, les prés salés et les prairies subhalophiles et les saulaies ;
- Corridor boisé de l'Aulne couvrant 692 ha et comprenant la rivière de l'Aulne, ses affluents et les pentes boisées.



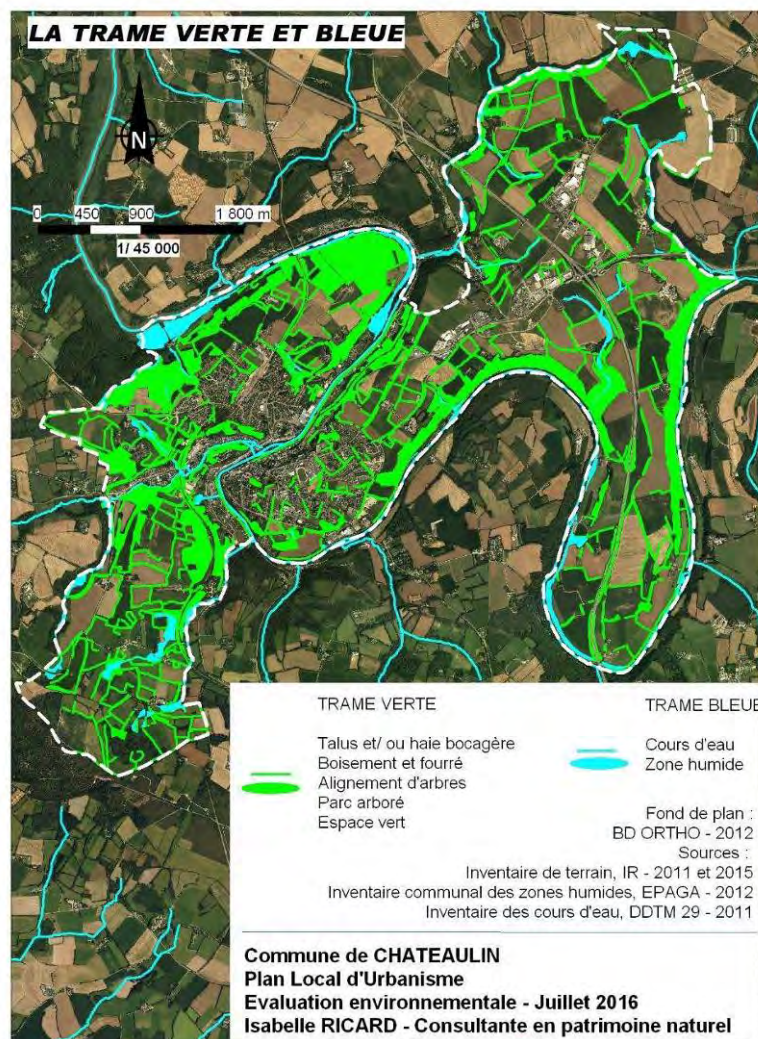
Les ZNIEFF I et II



### La trame verte et bleue communale (du PLU)

La trame verte est composée d'espaces boisés et forestiers, de maillage bocager inventorié, ainsi que d'espaces naturels terrestres. La trame bleue, quant à elle, comprend les cours d'eau, les plans d'eau, les zones humides inventoriées des espaces naturels.

**Les espaces importants pour la préservation de la biodiversité (réservoirs de biodiversité) :** Les zones humides jouent un rôle important pour la trame verte et bleue parce qu'elles sont en forte relation fonctionnelle à la fois avec les milieux aquatiques et terrestres et jouent un rôle important pour leur biodiversité. La trame bleue est composée des cours d'eau sillonnant le territoire communal et des zones humides (prairie, boisement...) couvrant environ 66 ha.



### Les corridors écologiques

Les principaux corridors écologiques répertoriés sont les suivants :

- les cours d'eau et zones humides rivulaires (hors réservoirs de biodiversité).
- les linéaires bocagers comme les talus et/ ou les haies bocagères, les décrochements de terrain arborés.

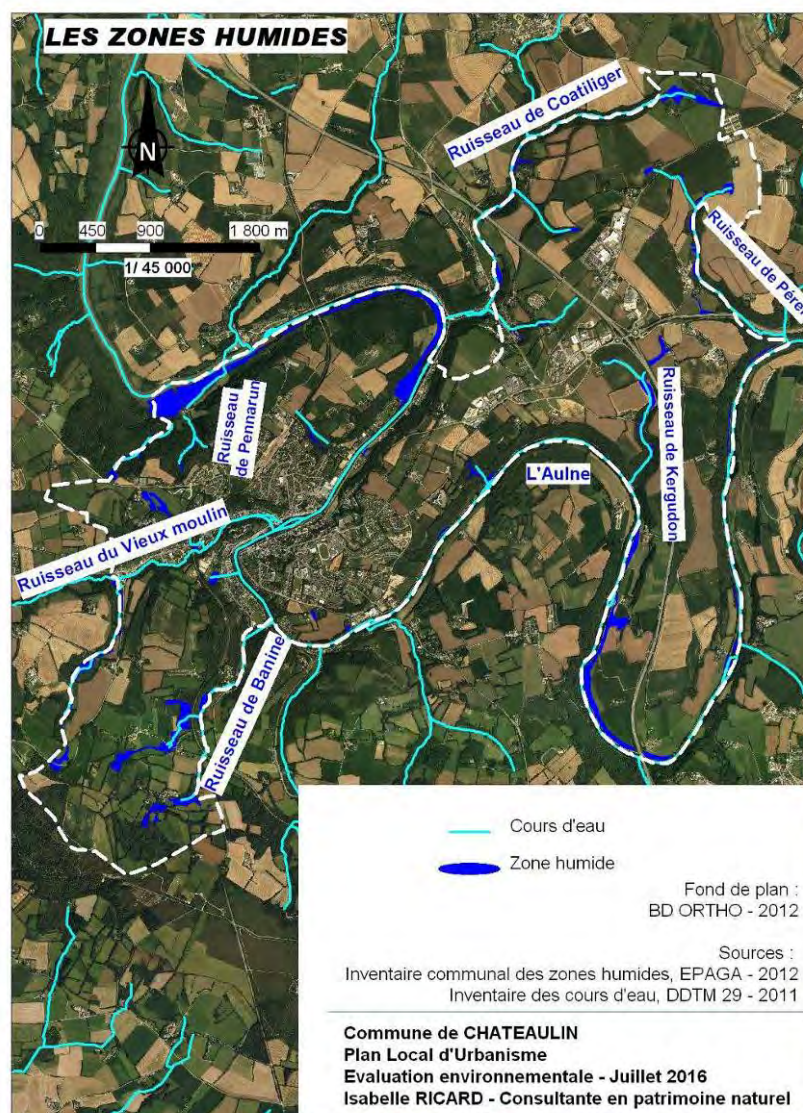
### Les terres sylvicoles et paysages artificialisés

Les principaux espaces sylvicoles et paysages artificialisés répertoriés sont les suivants :

- les vergers et les autres plantations d'arbres,
- les alignements d'arbres (notamment le long de l'Aulne),
- les jardins arborés, les parcs et les espaces verts publics.

### La trame bleue

Les eaux se répartissent sur le bassin versant de l'Aulne. Cette trame bleue concerne principalement les cours d'eau, certaines masses d'eau et les zones humides.



Source : PLU de Châteaulin 2016



### II.3. Synthèse des enjeux environnementaux identifiés

L'ensemble de la vallée de l'Aulne présente de très fortes sensibilités environnementales.

- **La vallée de l'Aulne en amont de la ville de Châteaulin**

Natura 2000	Conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
ZNIEFF	Réservoir de biodiversité
Captage d'alimentation en eau potable	Servitude d'utilité publique
Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Inondation (PPRI)	Servitude d'utilité publique

- **La vallée de l'Aulne en centre-ville**

Site inscrit	Servitude d'utilité publique
PPRI	Servitude d'utilité publique

- **La vallée de l'Aulne en aval de la ville de Châteaulin**

Site inscrit	Servitude d'utilité publique
ZNIEFF	Réservoir de biodiversité
PPRI	Servitude d'utilité publique

- **Les affluents de l'Aulne et leurs milieux rivulaires sont également de très fortes sensibilités environnementales :**

Zones humides	Réservoir de biodiversité
Captage d'alimentation en eau potable	Servitude d'utilité publique

<i>ENJEUX</i>	Maintien des continuités écologiques
---------------	--------------------------------------

L'ensemble de la vallée de l'Aulne présente de très fortes sensibilités environnementales.

- **Le secteur de Prat Ar Rouz (Menez Quelec'h)**

- **Le secteur de Pennarun**

Zones humides	Réservoir de biodiversité
Captage d'alimentation en eau potable	Servitude d'utilité publique
Sites naturels du département	Protection foncière

<i>ENJEUX</i>	Protection des boisements Protection des talus et haies bocagères
---------------	--

Envoyé en préfecture le 17/03/2022

Reçu en préfecture le 17/03/2022

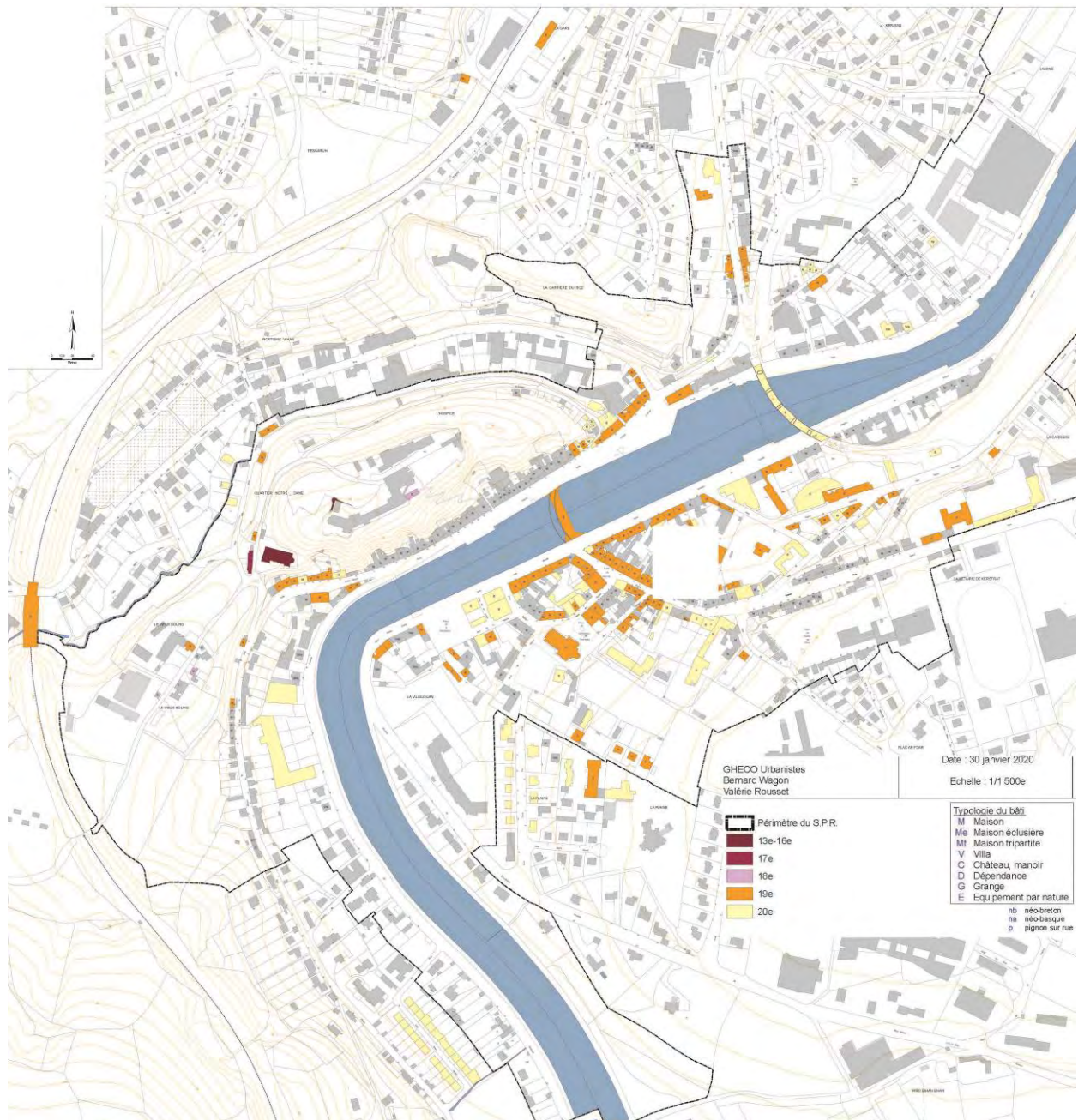
Affiché le

ID : 029-212900260-20220310-220310DELIB16-DE

## ANNEXES

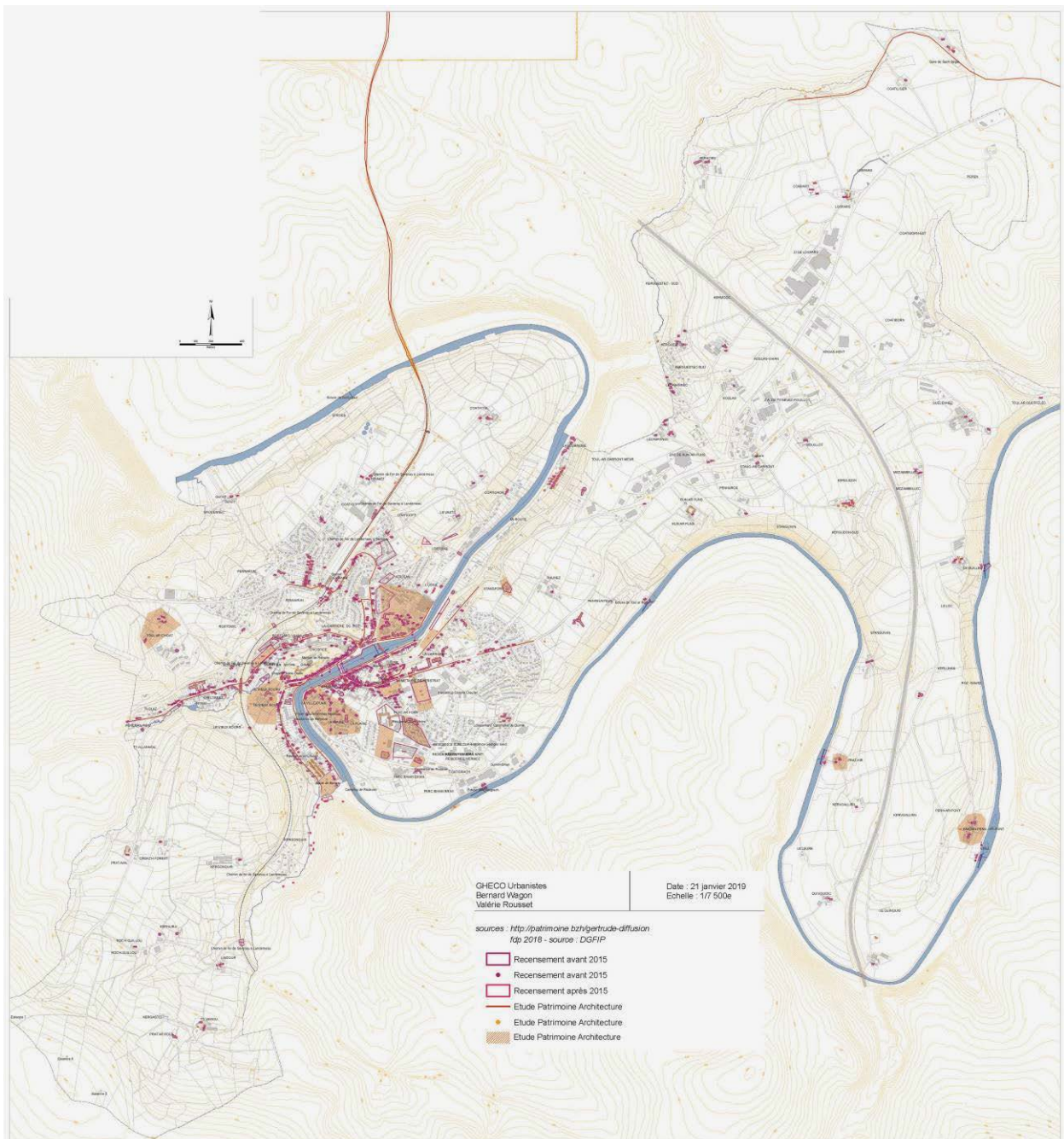


## Plan de datation du patrimoine recensé (1ère approche)



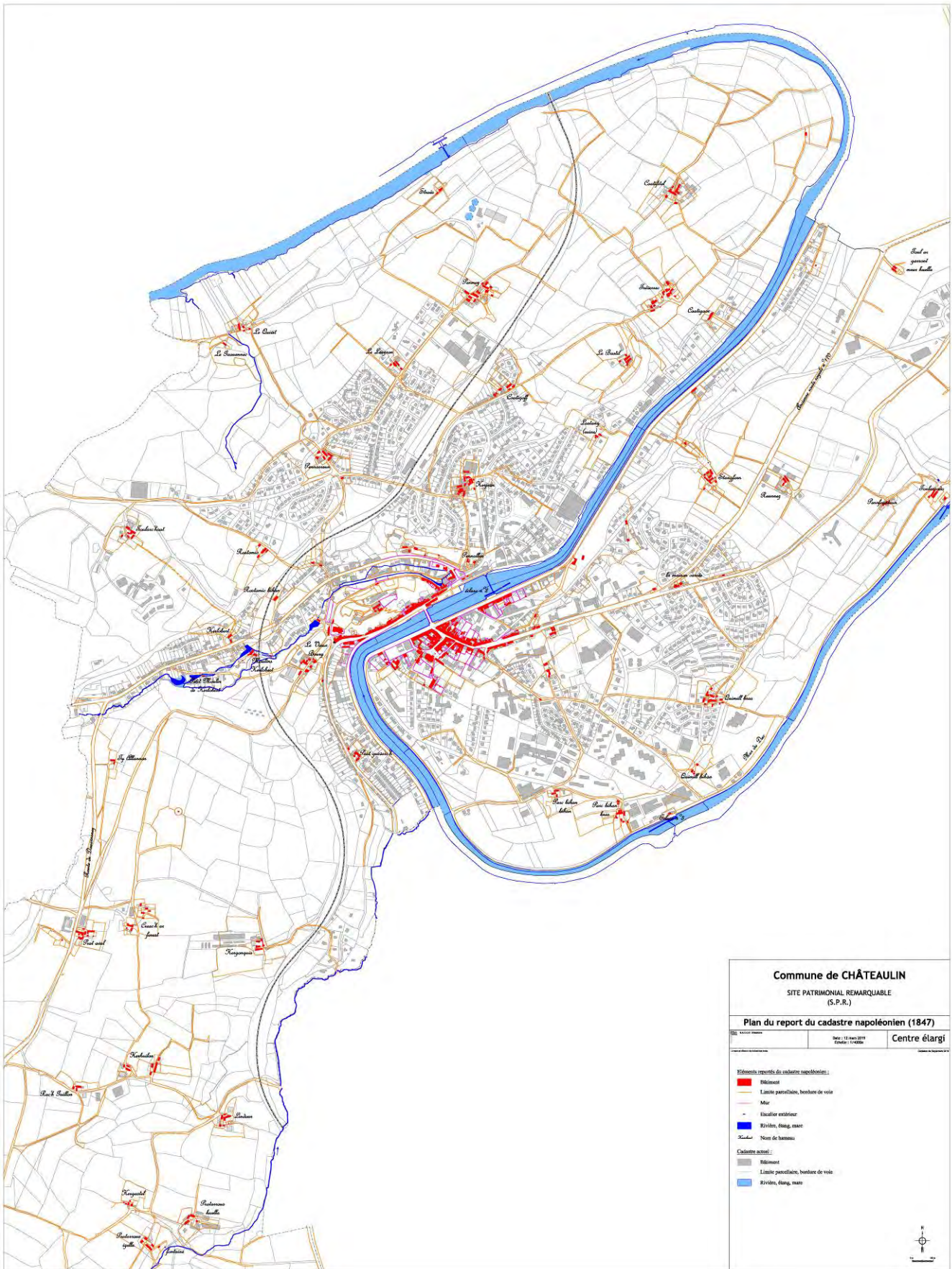


## Localisation des inventaires du patrimoine réa Service Régional de l'Inventaire et lors de l'inventaire patrimonial pour le PLU





### Report du plan napoléonien de 1847 sur le cadastre actuel



## Bibliographie sommaire

Benferhat, Kader, Le canal de Nantes à Brest, Ed. Ouest-France, 2007, p. 122.

Brousmiche, Jean-François, Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831, Première édition, tome second, Morvran, 1977. P. 214-216.

Châteaulin. Histoire et patrimoine. Région Bretagne, Inventaire du Patrimoine, Locus Solus, 2018, 195 p.

Gestin, Yves, Histoire et légendes castellinoises. Monographies des villes et villages de France, 1993 (réimpression, édition originale 1946), 150 p.

Châteaulin. Inventaire Général du Patrimoine. Gertrude Bretagne. Région Bretagne. Site : Patrimoine.bzh/

Cambry, Voyage dans le Finistère. 1796. Rééd. 1835.

Kernevez, Patrick, Les fortifications médiévales du Finistère. Mottes, enceintes et châteaux, p. 55.

Hélène et Yves Rolland, Entre terre et mer, ou la naissances de deux communes au fil de l'Aulne (Port-Launay : 1840 ; Pont de Buis : 1949), 2003, 369 p.

Le Boulanger Jean-Marie. Le circuit de l'Aulne à Châteaulin, ArMen, n° 16, 1988.

Le Doaré, archives photographiques.

Leclerc, Guy, Le château fort de Châteaulin, Revue « Manoir et vieilles demeures en Cornouaille », n°1 – hiver 2011.

Leclerc, Guy, Châteaulin : page d'histoire, Office du tourisme de Châteaulin, Bannalec, 1980, 179 p.

Perspectives économiques de Châteaulin. Echo de Saint-Louis, 1967, n°62. AM.

Rannou, Nolwenn, Joseph Bigot (1807-1894). Architecte et restaurateur. Presses universitaires de Rennes, PUR, 2006.

Rapport de M. Le Docteur Halléguen à l'Association Bretonne classe d'Archéologie - Octobre 1850. Bulletin archéologique de l'association bretonne année 1851 3°vol 1<sup>ère</sup> livraison, p. 26-27.



Envoyé en préfecture le 17/03/2022

Reçu en préfecture le 17/03/2022

Affiché le

ID : 029-212900260-20220310-220310DELIB16-DE

DIAGNOSTIC DE CREATION DU SPR